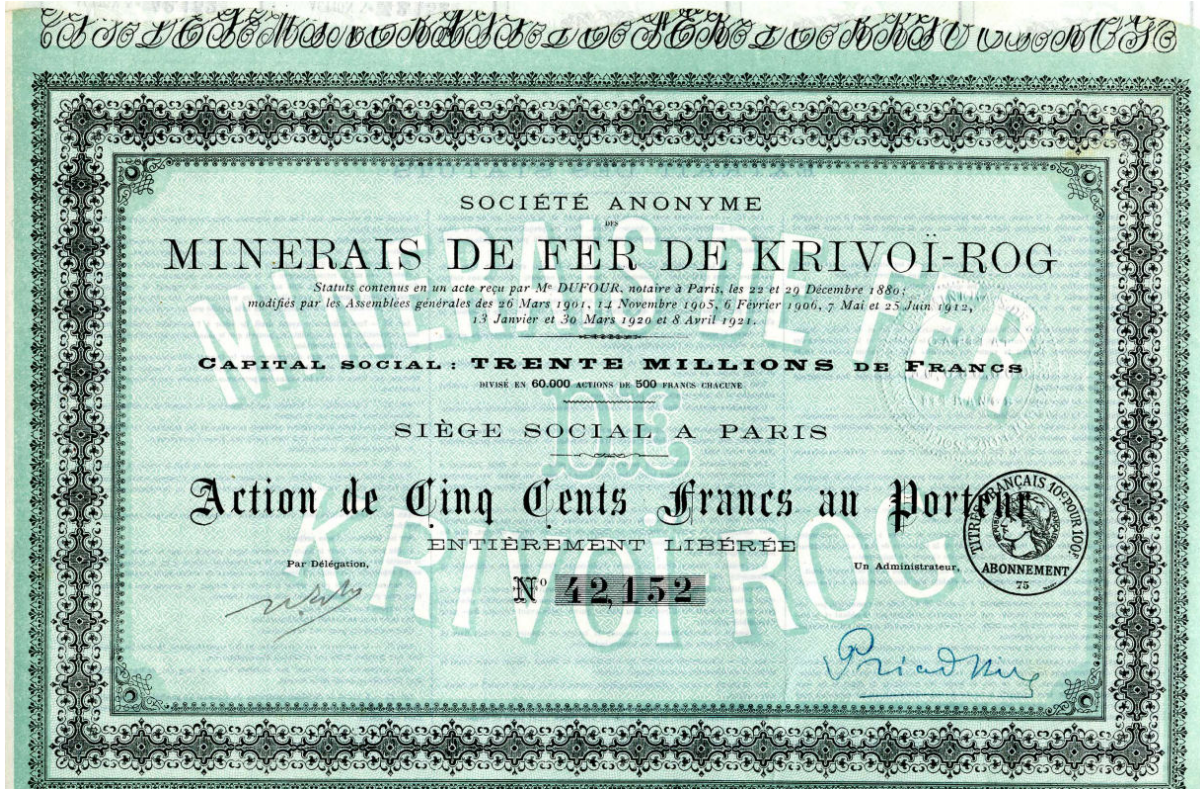


Mise en ligne : 28 juin 2015.
Dernière modification : 25 décembre 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ DES MINÉRAIS DE FER DE KRIVOÏ-ROG

Création de la Société générale
et de [Mokta-el-Hadid](#)



[Coll. Peter Seidel](#)

Statuts contenus en un acte reçu par M^e Dufour, notaire à Paris, les 22 et 29 décembre 1880 ;
modifiés par les assemblées générales des 26 mars 1901, 14 novembre 1905, 6 février 1906, 7 mai et 25 juin 1912,
13 janvier et 30 mars 1920 et 8 avril 1921

CAPITAL SOCIAL : TRENTE MILLIONS DE FRANCS
divisé en 60.000 actions de 500 fr. chacune

SIÈGE SOCIAL À PARIS

TITRES FRANÇAIS 10 c. POUR 100 FR.
ABONNEMENT
75 c

ACTION DE CINQ CENTS FRANCS AU PORTEUR
ENTIÈREMENT LIBÉRÉES

Par délégation : XXX Un administrateur : Priadkine

Société des minerais de Krivoï-Rog
(*Le Capitaliste*, 26 janvier 1881)

Les actionnaires de la Société des minerais de fer de Krivoï-Rog (province d'Ekaterinoslaw, Russie) ont tenu leur première assemblée générale constitutive.

Cette société se fonde au capital de 5 millions de francs, divisé en 10.000 actions de 500 fr. chacune, entièrement libérées, dont 1/2 attribuées aux fondateurs en représentation de leurs apports.

L'assemblée a reconnu la sincérité de la déclaration faite devant M^e Dufour, notaire à Paris, et constatant la souscription et le versement du capital social.

Elle a désigné MM. Cock et Ledoux, comme commissaires pour faire un rapport sur la valeur des apports à une seconde assemblée, qui sera ultérieurement convoquée.

Société anonyme des minerais de fer de Krivoï-Rog
(*Le Messager de Paris*, 26 février 1881)

Nous avons, dès le 17 janvier, annoncé la constitution de la Société qui a pris la dénomination sus-indiquée. Nous en résumons les statuts, tels qu'ils sont formulés en un acte reçu par M^e Dufour, notaire à Paris, les 22 et 29 décembre dernier.

Elle a pour objet l'exploitation des minerais de fer se trouvant dans les terrains sur lesquels M. Alexandre Nicolaewitch Poll, l'un des fondateurs, a le droit d'occupation, de recherche et d'exploitation à Krivoï-Rog (province de Kerson, Russie) et sur tous autres terrains miniers en Russie ; la construction et l'exploitation sur les mêmes terrains ou en tous autres endroits qu'il conviendra à la Société de hauts fourneaux, fonderies et forges propres à la fabrication du fer et de l'acier, et l'acquisition de tous terrains et objets à ce nécessaires, et toutes opérations se rattachant à la fabrication du fer et de l'acier, depuis l'acquisition de mines ou carrières, l'exploitation, le transport et le traitement des matières premières, jusqu'à la vente des produits plus ou moins avancés de la fabrication.

La Société doit avoir une durée de 80 années.

Le siège, qui pourra être déplacé, en est à Paris, provisoirement rue de la Victoire, n^o 59.

Le fonds social est fixé à 5.000.000 francs et divisé en 10.000 actions de 500 francs chacune, dont 2.500 sont attribuées, libérées, à M. Poll, en représentation de ses apports, et ce en outre d'une somme de 1.250.000 francs en espèces.

Les 7.500 actions émises contre espèces sont libérées immédiatement de un quart.

La société est administrée par un conseil de 10 à 15 membres, élus pour six années, renouvelables à raison de 1, 2 ou 3 membres par an, et propriétaires chacun d'au moins 50 actions inaliénables.

Le premier conseil, composé d'au moins 10 membres, qui pourront se compléter, sauf ratification par la plus prochaine assemblée générale, demeurera en fonctions pendant six années, sans renouvellement. Le conseil, entre autres pouvoirs, autorise tous crédits, toutes émissions et réalisations d'emprunts ; il consent toutes hypothèques et confère toutes autres garanties.

Il peut déléguer ses pouvoirs.

L'année sociale commence le 1^{er} août et finit le 31 juillet : le premier exercice sera clos le 31 juillet 1882.

Sur les bénéfices nets, 1/10^e est prélevé annuellement pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à concurrence de 1/2 du capital social ; il est prélevé en outre une somme suffisante pour servir aux actions un intérêt de 5 % des sommes dont elles seront libérées. Le surplus est reparti, 10 % au conseil d'administration, 90 % aux actionnaires à titre de dividende. Lorsque les attributions faites de ce chef aux actions auront atteint le total de 500 fr. par action, les bénéfices seront répartis, après prélèvement de la réserve et des 10 % réservés au conseil d'administration, 1/4 à M. Poll et les 3 autres quarts à toutes les actions.

La portion des bénéfices ainsi réservée à M. Poll sera divisée en 100 parts qui pourront être représentées par des titres spéciaux.

Pendant la période de mise en exploitation, mais sans pouvoir excéder cinq années, des intérêts pourront être alloués aux actions, à raison de 4 % par an des sommes versées, les actions attribuées aux fondateurs ne participant à cette répartition que sur le pied d'égalité avec les actions incomplètement libérées.

Deux assemblées générales des actionnaires, tenues les 17 et 29 janvier dernier, ont définitivement constitué la Société et désigné comme administrateurs. MM. Talabot ¹, Denière ², Blount ³, Amilhau ⁴, Parran ⁵, de Montgolfier ⁶, Marcel ⁷, Martelet ⁸, Poll, Stanislas Janicki ⁹ et Charles Du Buit ¹⁰.

Deux commissaires ont également été nommés pour le premier exercice.

Les statuts ont été déposés, à Paris, le 23 février courant.

Société anonyme des minerais de fer de Krivoï-Rog

STATUTS

(*Le Messager de Paris*, 17 juillet 1881)

Par-devant M^e Jean Dufour et son collègue notaires à Paris, soussignés.

¹ Paulin Talabot : directeur général du Paris-Lyon-Méditerranée.

² *Guillaume*-Eugène Denière : président de la Société Générale (1868-1886) et des Forges de la Marine, administrateur de Mokta, des Usines franco-russes à Saint-Petersbourg...

³ Édouard-Charles Blount : financier anglais, administrateur de la Société générale, du PLM, de Mokta... président de la Compagnie générale des eaux...

⁴ Paul Amilhau (Toulouse, 19 septembre 1826-Paris, 6 décembre 1890) : descendant de Jean Talabot. Ingénieur des Ponts et Chaussées, ancien directeur général des chemins de fer de la Haute-Italie, administrateur des Usines franco-russes.

⁵ Alphonse Parran : directeur de la Compagnie des minerais de fer magnétique de Mokta-el-Hadid

⁶ Adrien de Montgolfier (Les Ardillats, Rhône, 6 nov. 1811-Saint-Chamond, 23 janvier 1913) : arrière-petit-fis de Pierre Montgolfier, fabricant de papier anobli par Louis XVI, et arrière-petit-neveu de Joseph et Étienne Montgolfier, inventeurs des aérostats. Polytechnicien, ingénieur des ponts et chaussées. Député (1871), puis sénateur (1876-1879) de la Loire. Directeur général des Hauts Fourneaux, forges et aciéries de la marine à Saint-Chamond (1874-1908), administrateur de la fameuse Union générale de 1879 à 1882 (faillite retentissante), démissionnaire des Anciens Éts Cail (1883), administrateur des Mines de la Loire, de la Société anonyme des Usines franco-russes et du PLM (1902-1913). commandeur de la Légion d'honneur.

⁷ Jean-Baptiste Marrel (et non : *Marcel*) : fabricant de tôles fortes à Rive-de-Gier, administrateur des Usines franco-russes, chevalier de la Légion d'honneur.

⁸ Joseph Martelet (Paris, 21 avril 1830-Le Chesnay, 1^{er} mai 1906) : ingénieur en chef des mines en retraite, directeur général de la Société des Hauts Fourneaux et Forges de Denain et Anzin, administrateur de la Compagnie houillère et métallurgique de Novo Pavlovka (bassin du Donetz, Russie)(1898)...

⁹ Stanislas Janicki : ingénieur, directeur de la navigation à vapeur de la Moskwa.

¹⁰ Charles *Paul* Du Buit (Mulhouse, 1841-Paris, 1907) : polytechnicien, ingénieur de la Marine, directeur des Usines franco-russes à Saint-Petersbourg (1881-1896). Voir [encadré](#).

Ont comparu : M. Alexandre-Nicolaéwitch Poll, conseiller honoraire, propriétaire dans le gouvernement d'Ekatérinoslaw, district de Werkhnedniéprosk (Russie), y demeurant, en ce moment en résidence à Paris, où il est logé, rue du Helder, 8.

M. Paulin Talabot, directeur général de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, demeurant à Paris, rue Volney, 10 ;

M. Guillaume Denière, président de la Société Générale, demeurant à Paris, boulevard Malesherbes, n° 29 ;

M. Jules Féder, directeur de la Société de l'Union Générale, demeurant à Paris, rue Murillo, n° 7 ;

Agissant au nom et comme ayant charge et pouvoir à l'effet des présentes de M. Eugène Bontoux, président de ladite Société de l'Union Générale, demeurant à Paris, place Vendôme, n° 16.

M. Édouard-Charles Blount, président du conseil d'administration de la Compagnie Générale des Eaux, demeurant à Paris, rue de Courcelles, n° 61 ;

M. Pierre-Louis-Adrien de Montgolfier, ancien sénateur, directeur de la Compagnie des forges et aciéries de la marine et des chemins de fer, demeurant à Saint-Chamond (Loire) ;

Et M. Alphonse Parran, directeur de la Compagnie des minerais de fer magnétique de Mokta-el-Hadid, demeurant à Paris, rue de la Victoire, 59.

Lesquels ont d'abord exposé ce qui suit :

.....

COMPAGNIE DES MINERAIS DE FER DE KRIVOÏ-ROG

Société anonyme. — Capital : 5.000.000 fr.
(*Le Messenger de Paris*, 24 octobre 1882)

MM. les actionnaires sont convoqués pour le lundi 27 novembre prochain, à 2 heures précises, au siège social, 26, avenue de l'Opéra, en assemblée générale ordinaire, pour entendre et approuver, s'il y a lieu, les comptes du premier exercice, et nommer les commissaires.

Tout titulaire ou porteur de vingt actions (art. 30 des statuts) est de droit membre de l'assemblée, mais nul ne peut être porteur de pouvoir d'actionnaire, s'il n'est actionnaire lui-même et membre de l'assemblée.

Des cartes d'admission seront délivrées dans les bureaux de la Compagnie, 26, avenue de l'Opéra, aux ayants-droit qui auront fait le dépôt de leurs actions et pouvoirs dans la Caisse sociale avant le 7 novembre prochain. (Art. 30 des statuts).

COMPAGNIE DES MINERAIS DE FER DE KRIVOÏ-ROG

(*Le Capitaliste*, 28 novembre 1883)

L'assemblée générale ordinaire de cette société a eu lieu le 27 courant.

Les actionnaires, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration, qui constate que le dernier exercice n'a pas été favorable à la société et qu'il ne serait pas distribué de dividende, ont approuvé les comptes à l'unanimité.

La Société des minerais de fer de Krivoï-Rog

(Le Messager de Paris, 13 février 1887)

Les actionnaires de la Société anonyme des minerais de fer de Krivoï-Rog (Russie) ont tenu leur assemblée générale annuelle le 13 novembre dernier.

Les comptes de l'exercice clos le 31 juillet dernier ont été approuvés et le dividende de cet exercice a été fixé à 10 fr. par action entièrement libérée.

Les résultats de l'exercice 1885-1836, bien qu'ils soient encore modestes, sont de nature à encourager les actionnaires de cette Société qui en est d'ailleurs à ses débuts.

Le produit de l'exploitation et de la vente du minerai s'est élevé, tous frais payés, sauf les immobilisations, à 87.778 contre 20.332 l'année précédente. L'augmentation est notable surtout si l'on considère que les livraisons ont été de 56.883 tonnes au lieu de 58.691. Elle tient, d'une part, à la majoration du prix de vente qui a pu être obtenue lorsque la qualité du minerai a été reconnue ; d'autre part à la réalisation d'une partie des stocks.

D'après les statuts, le chiffre des bénéfices, 87.778 fr., doit être diminué d'une somme égale à la dépréciation et à l'usure des bâtiments, machines et outils. Le conseil, seul juge de cette dépréciation, l'a fixée pour l'exercice écoulée à 5 % de la somme de 183.019 fr. inscrite à l'actif, soit 9.400 fr.

Sur le reliquat de 78.877 fr., on doit, d'après les statuts, prélever 10 % soit 7.837 fr. pour la réserve.

Le solde disponible de 70.539 fr. a été affecté servir un intérêt de 2 % sur le capital versé de 3.286.500 fr., soit 65.730 fr. Le reliquat, après prélèvement de l'impôt payé en Russie, soit 2.837 fr. a été reporté à nouveau.

La mise en feu des deux hauts fourneaux que la Société de Briansk élève à Ekaterinoslaw aura lieu dans l'exercice courant. La fourniture des minerais à cette usine est assurée à la Société de Krivoï-Rog par contrat pour trois années.

Avec l'appoint demandé par les autres usines qui traitent les minerais de la Société, le conseil espère voir s'accroître le chiffre de la production.

Le conseil prévoit, il est vrai, une certaine concurrence, car les gisements situés dans le voisinage de Krivoï-Rog, gouvernement de Kherson, en dehors des concessions de la société, qui occupent toute la commune de ce nom, ont éveillé dans ces derniers temps l'attention des industriels et sont devenus l'objet de transactions assez actives.

Le conseil estime cependant que ces transactions se rattachent à des projets d'établissements métallurgiques nouveaux, car sans cela, elles seraient sans objet immédiat. S'il en est ainsi, la Société doit être la première à souhaiter le succès de tentatives auxquelles se trouvent liées l'usine métallurgique de la région et la prospérité de l'entreprise.

Voici le bilan au 31 juillet 1886 :

ACTIF	
Fonds immobilisés :	
Apport	2.500.000 00
Frais de constitution et frais généraux	205.563 91
Levé topographique	69.689 94
Installations à Krivoï-Rog	188.019 60
Acquisitions de propriété	133.599 62
Stocks de minerais	34.603 35

Débiteurs divers	308.293 48
Solde restant à appeler sur les actions	1.712.500 00
Total	<u>5.153.269 90</u>

PASSIF		
Capital social		5.000.000 00
Créditeurs divers		65.491 83
Profits et pertes		87.778 07
Répartis ainsi :		
Usure et dépréciation (art. 30 des statuts) :	9.400 98	
Réserve statutaire 10 % sur 78.327 fr. 09 (art.40 des statuts) :	7.837 40	17.238 68
Intérêt 2 % sur le capital versé		6.730 00
Reliquat		4.809 30
dont 1.971 90 (3 % sur 65.730 fr.) Impôt à payer en Russie, et 2.837 49 à reporter. Somme égale à 4.809 39		
Total égal à la somme a répartir :	87 118 07	
Total		<u>5.153.260 90</u>

Ce bilan se totalise donc, tant à l'actif qu'au passif, par 5.153.268. Celui de l'année précédente se totalisait par 5.033.817. D'où une augmentation de 119.452.

À l'actif, l'ensemble des comptes réunis sous la dénomination générique de fonds immobilisés comprenant les apports, les installations et acquisitions d'immeubles. les frais de constitution et les frais généraux qui, à la fin de l'exercice précédent, s'élevait à 8.079.229, présente une augmentation de 58.769, dont il faut déduire :

1° La valeur d'une parcelle expropriée par le chemin de fer, 2.860 ; 2° l'amortissement des frais généraux au moyen du prélèvement sur le compte profits et pertes d'une somme de 38.257 fr. Ensemble à déduire, 41.117.

Reste donc une somme nette de 17.616 pour l'augmentation de l'ensemble de ces comptes dans le dernier exercice.

Les débiteurs divers donnent un total de 308.293 fr., supérieur de 123.181 fr. à celui de ce même compte au 31 juillet 1885.

Il en résulte une augmentation d'ensemble de 140.824 fr.

D'autre part, le stock en minerais, qui à la clôture du précédent exercice, représentait une valeur de 55.975 fr., n'était plus au 31 juillet dernier que de 31.603 fr., en diminution de 21.372 francs qui, déduite de l'augmentation relevée sur les autres comptes, donne bien pour l'augmentation de l'actif le chiffre de 119.452 fr. signalé plus haut.

Au passif, les créditeurs divers sont en augmentation de 31.674.

Déduction faite des frais généraux, amortis comme nous l'avons dit plus haut par une somme de 38.256 f., les comptes de l'exploitation se soldent par un bénéfice de 87.778 fr.

Soit pour l'augmentation du passif, 119.452 fr.

Nous avons signalé, plus haut, les résolutions prises par l'assemblée relativement à l'approbation des comptes de l'exercice 1885-1886 et à la fixation du dividende.

Le mandat sexennal, donné au conseil par la première assemblée, venant à expiration le 29 janvier dernier, l'assemblée de novembre avait à pourvoir à la nomination de douze administrateurs. Ces douze membres composant le conseil ont été réélus à l'unanimité. Ce sont MM. Amilhau, Blount, Du Buit, Denière, Janicki, Marrel, Martelet, de Montgolfier, baron de Nervo, comte de Niéroth, Parran et Poll.

Enfin l'assemblée a renouvelé les pouvoirs de M. Breittmayer ¹¹, commissaire des comptes, et donné le mandat de commissaire à M. Beigbeder en remplacement de M. Lissignol, décédé.

ÉLIE BÉLOU.

La Société des minerais de fer de Krivoï-Rog
(*Le Messenger de Paris*, 22 juillet 1887)

La Société des minerais de fer de Krivoï-Rog exploite un gisement dont les produits sont très appréciés et peuvent rivaliser avec les minerais espagnols et italiens. Les mines sont dans une région favorisée au point de vue industriel, le charbon est peu éloigné, les moyens de transport sont faciles aussi bien pour les expéditions à l'intérieur qu'à l'étranger.

Les résultats du dernier exercice ont permis pour la première fois, depuis la fondation de la Société, de donner aux actionnaires une répartition bien modeste sans doute, puisqu'elle s'élève à 2 % seulement du capital, versé, mais de nature cependant à fournir quelque encouragement aux porteurs de titres qui ont eu la patience de laisser leurs capitaux, improductifs pendant plusieurs années, plutôt que de compromettre, par des distributions hâtives de dividendes, l'avenir de la Société.

Il a été extrait de la mine, pendant l'exercice écoulé, 32.987 tonnes contre 38.311 l'exercice précédent, et il a été vendu 36.983 tonnes. La différence entre le chiffre des ventes et celui de l'extraction a été prélevé sur les stocks de minerais. Le produit de l'exploitation et de la vente du minerai s'est élevé, tous frais payés, à 87.778 fr. 07 contre 20.332,03, l'année précédente.

L'augmentation notable que l'on remarque dans le montant des bénéfices nets provient, en premier lieu, de la majoration des prix de vente que la Société a pu obtenir, et, en second lieu, de la réalisation d'une partie des stocks.

Les bénéfices ont reçu l'emploi suivant :

Dépréciation du matériel	9.400,98
À la réserve	7.837,71
Aux actions 2 %	20.539 39
Impôt de 3 % en Russie	1.971,90
Report à nouveau	2.837,49
Total	<u>87.778,07</u>

¹¹ Eugène Breittmayer (Genève, 1829-Paris, 1900) : administrateur de Mokta-el-Hadid, président de la Cie générale française de tramways (1881-1894) et de l'Union des gaz, etc.

L'exercice en cours, si l'on s'en rapporte aux indications du conseil, n'a pas dû donner de mauvais résultats. La fourniture des minerais à la nouvelle usine de la Société de Briansk a été assurée par un contrat de trois ans à la Compagnie de Krivoï-Rog. En outre, il était question de fonder dans la même région ou dans les régions avoisinantes, plusieurs établissements métallurgiques dont la présence ne pourra que profiter à la Société.

SOCIÉTÉ DES MINERAIS DE FER DE KRIVOÏ-ROG
(*Le Pour et le contre*, 19 février 1888)

Cette société, dont le siège social est à Paris, 20, avenue de l'Opéra, et le siège d'exploitation à Krivoï-Rog, province de Kherson (Russie), a été constituée en décembre 1880, au capital de 5 millions de francs, divisé en 10.000 actions de 500 francs. Il a été remis 2.500 actions entièrement libérées et au porteur, en paiement d'apports. 7.500 actions ont été émises contre espèces et libérées de 270 francs. Elles sont nominatives. 1.000 de ces titres sont dans le portefeuille de la Société des minerais de fer magnétique de Mokta-el-Hadid. (Voir *le Pour et le Contre* du 5 juin 1887, page 440.) Il y a, d'ailleurs, des liens très étroits entre les deux sociétés. Un grand nombre d'administrateurs de Krivoï-Rog appartiennent au conseil de Mokta.

Les premiers exercices de la société ont été consacrés à l'installation des travaux et, vu le marasme de l'industrie métallurgique, n'ont pas laissé de bénéfice distribuable jusqu'en 1885-86, époque à laquelle il a été possible de répartir un premier dividende. L'exercice 1886-87, clos au 31 juillet 1887, a donné des résultats plus favorables, ainsi que l'indique le bilan suivant présenté à l'assemblée du 30 novembre dernier ;

ACTIF	
Apport	2.500.000 00
Fonds immobilisés : frais de construction, travaux, immeubles	593.600 44
Approvisionnements :	
Stocks de minerais	44.407 74
Magasin des mines	4.357 74
Fonds réalisables :	
Débiteurs divers	372.271 47
Solde restant à appeler sur les actions	1.713.500 00
Total	<u>5.228.137 30</u>
PASSIF	
Capital social	5.000.000 00
Réserve statutaire (article 40 des statuts)	7.837 70
Prélèvements pour usure et dépréciation du matériel et des constructions (article 39 des statuts)	9.400 08
Créditeurs divers	48.507 47

Profits et pertes		162.331 24
Dont :		
Réserve statutaire, 10 % :	13.949 37	
Prélèvement pour usure et dépréciation :	20.000 00	
Intérêt 3 1/2 % sur le capital versé :	115.027 50	
Ensemble :	148.070 87	
Reliquat à reporter :	13.354 37	162.231 24
Total		<u>5.228.137 30</u>

Le dividende a été fixé à 3 1/2 % du capital versé, soit à 17,50 par action entièrement, libérée et à 9,45 par action libérée de 270 francs.

La comparaison des deux derniers exercices s'établit comme suit :

	1885-1886	1886-1887
Extraction de minerai (t.)	22.187	86 361
Vente de minerai (t.)	36.983	89.160
Produit net (fr.)	87.778	159.493

Il est possible que l'exercice 1887-88 soit moins favorisé, en raison de la concurrence faite à la mine de Krivoï-Rog par une exploitation voisine ; mais des usines métallurgiques sont en construction sur les bords du Dniepr. Quand ces établissements seront en activité, le minerai trouvera des débouchés assurés.

MINES DE MOKTA-EL-HADID
(*Le Capitaliste*, 27 juin 1888)

Faudrait-il admettre que, pour contrebalancer les aléas de l'avenir, la Compagnie fonde ses espérances, soit sur les mines de Camerata [Algérie] qu'elle a acquises et au sujet desquelles elle attend encore l'autorisation de l'État, et aussi sur sa participation aux mines de Krivoï-Rog (Nouvelle-Russie), dont elle possède mille actions ?

SOCIÉTÉ DES MINERAIS DE FER DE KRIVOÏ-ROG
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 14 septembre 1889)

L'assemblée générale ordinaire, qui a eu lieu le 29 novembre dernier, a approuvé les comptes de l'exercice 1888-1889.

Il résulte de ces comptes que le bilan se totalise à l'actif pour une somme de 5 millions 543.529 fr. 14 et au passif pour une somme de 180.948 fr. 57. Les apports figurent sans variation pour 2.500.000 fr.

L'assemblée a nommé administrateurs MM. de Montgolfier et de Nérioth et commissaires MM. Breittmayer et D. Beigbeder.

Compagnie des minerais de fer de Krivoï-Rog
(*Le Messager de Paris*, 13 mars 1890)

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Compagnie des minerais de fer de Krivoï-Rog a eu lieu le 29 novembre dernier.

L'exercice 1888-89 a été très favorable à la Société de Krivoï-Rog : les bénéfices nets servent à 180.948 fr. 27, somme supérieure à celle des exercices précédents. La plus-value n'est pas de moins de 50.000 fr., c'est-à-dire d'un tiers sur l'exercice précédent.

Le reliquat de l'exercice précédent a porté la somme disponible à 192.093 fr. 77 qui a été ainsi répartie par l'assemblée .

Réserve légale, 10 % sur les bénéfices de l'année	18.094 82
Dividende : 25 fr. par action entièrement libérée et 13 fr. 50 par action libérée de 270 fr.	164.325 00
Solde à nouveau	9.673 95
	<u>192.093 77</u>

L'extraction de la mine s'est élevée à 115.126 tonnes ; le plus élevé qu'elle eût jamais atteint était celui de 86.371 tonnes en 1886-87. L'année dernière, la production était descendue à 45.000 tonnes. D'une année à l'autre, elle a donc presque triplé.

La vente a passé de 47.453 tonnes à 105.903 tonnes ; enfin, le produit net de l'exploitation a presque doublé en s'élevant de 117.095 fr. à 225.948 fr. 27. Sur cette somme, il a été prélevé 45.000 fr. au lieu de 10.000 fr. seulement l'année dernière pour la réserve d'usure et de dépréciation de l'outillage.

Si l'exercice 1888-89 a été favorisé, l'exercice en cours s'annonce, paraît-il, tout aussi bien. Le conseil, en faisant connaître cette situation avantageuse, ne laisse pas ignorer cependant que la Société est menacée d'une concurrence très prochaine.

Il serait imprudent, dit en effet le conseil, de compter sur le même tonnage pour les exercices ultérieurs

Les trois établissements métallurgiques principaux de la région, dont deux seulement ont jusqu'ici consommé ou consomment encore les minerais de la Société, sont aujourd'hui propriétaires de gisements miniers. Une voie ferrée que va établir le gouvernement leur permettra d'en tirer parti pour leur propre compte, et de renoncer au concours de la Société s'ils y trouvent leur intérêt.

Sans doute de nouveaux débouchés s'ouvriront dans l'avenir par la création d'autres usines, mais en attendant, la Société peut, à bref délai, se trouver sous le coup d'un amoindrissement qu'il est sage de prévoir, et dont il importe surtout de prévenir les effets.

Aussi, le conseil a-t-il demandé à l'assemblée qui a voté comme il le lui demandait les ressources nécessaires pour la construction d'un haut-fourneau.

Le conseil désire procéder avec circonspection et ménager le plus possible les ressources sociales. Il impute sur les produits de l'exploitation, les dépenses de construction faites au cours de chaque exercice. Il a constitué à cet effet, sous le titre de provision pour travaux neufs, une réserve spéciale à laquelle il a inscrit cette année 210.000 fr. prélevés avant de faire ressortir les bénéfices nets.

Le conseil en un mot prend toutes les mesures nécessaires pour faire face aux événements.

Voici le bilan au 31 juillet dernier :

ACTIF

Apports	2.500.000 00	
Fonds immobilisés. Travaux, immeubles, restant à amortir	318.346 59	
Approvisionnements :		
Stocks de minerais	66.354 75	
Magasin des mines	11.492 50	
Fonds réalisables:		
Débiteurs divers	933.835 30	
Solde restant à appeler sur les actions	1.713.500 00	2.647.335 30
Total	5.543.529 14	

PASSIF

Capital social	5.000.000 00	
Réserve statutaire	32.496 64	
Prélèvements pour usure et dépréciation du matériel	84.400 98	
Provision pour travaux neufs	200.000 00	
Créditeurs divers	34.537 75	
Profits et pertes	192.093 77	
Total	5.543.529 14	

Le chapitre des fonds immobilisés a été amorti depuis le bilan précédent de 275.253 fr. 85 représentant les frais de constitution et frais généraux pendant les années d'installation. Les autres chapitres du bilan ne nous paraissent appeler aucune explication, surtout après les renseignements que nous avons donnés plus haut.

ÉLIE BÉLOU

MOKTA-EL-HADID (*Paris-Capital*, 8 juin 1892)

Le total des participations figure sur le bilan avec une augmentation provenant de la libération des 1.000 actions de la Compagnie des mines de Krivoï-Rog, possédées par la société, libération effectuée dans le mois de janvier 1891. Le haut fourneau de Krivoï-Rog est terminé avec toutes ses dépendances et sera mis en feu prochainement.

PETITES NOUVELLES ADMINISTRATIVES MINERAIS DE FER DE KRIVOÏ-ROG (*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 19 février 1893)

Sur la proposition du conseil de la Compagnie des minerais de fer de Krivoï-Rog, proposition sanctionnée par délibération de la dernière assemblée, le dividende de l'exercice 1891-92 a été fixé à 25 francs par titre pour les actions libérées avant le 1^{er} avril 1893, et à 20 fr. 31 par titre pour les actions libérées à cette époque.

Rappelons que ces deux sommes sont mises en paiement depuis le 2 janvier dernier.

Société anonyme des minerais de fer de Krivoï-Rog
(*Le Messager de Paris*, 9 mars 1893)

Nous avons déjà signalé les résolutions votées le 28 novembre dernier par l'assemblée annuelle des actionnaires de la Société des minerais de fer de Krivoï-Rog. Nous complétons aujourd'hui ces premiers renseignements, après avoir rappelé que cette assemblée a donné son approbation aux comptes de l'exercice clos le 30 juillet 1892 et qu'elle a fixé le dividende de cet exercice à 25 fr. par action, déjà mis en paiement.

Il a été produit pendant l'exercice 1891-1892, 112.716 tonnes de minerais contre 104.530 dans l'exercice précédent, soit une augmentation de 58.176 tonnes.

Il a été livré aux usines 163.023 tonnes contre 118.957 dans le précédent exercice représentant une augmentation de 45.066 tonnes.

Cette augmentation est due à l'activité croissante des usines qui emploient les minerais.

Les contrats en cours d'exécution assurent encore pour l'année 1893 un chiffre de vente important ; mais il est à craindre que dans l'année 1894, il n'en soit plus ainsi. Le principal client de la Société, l'usine de Briansk, devant à cette époque se suffire avec ses propres exploitations de minerais.

Dans le rapport présenté à l'assemblée générale du 29 novembre 1889, le conseil avait prévu cette éventualité, et c'est pour en atténuer les conséquences qu'il avait proposé la construction d'un haut fourneau.

Il pense que la réduction qui en résultera dans les ventes de minerais ne sera que temporaire, car le développement progressif de l'industrie métallurgique dans la Russie méridionale exigera des quantités de minerais de plus en plus fortes.

En attendant cette reprise pour un avenir plus ou moins prochain, on trouvera dans la production de la fonte, à l'usine de Krivoï-Rog, les moyens de maintenir dans les exploitations minières une activité suffisante et d'assurer, on l'espère, aux capitaux engagés dans l'entreprise une rémunération convenable.

Le produit de l'exercice, déduction faite des dépenses et des charges qui lui incombent, a été de 544.832 fr. 85 contre 487.179 fr. 89 dans l'exercice précédent.

De ce chiffre, il y a lieu de déduire une somme de 109.009 francs appliquée par le conseil à l'usure et à la dépréciation des bâtiments, machines et outils, etc., en vertu des pouvoirs qui lui sont attribués par les statuts, ainsi du reste que cela a été fait dans les exercices précédents.

Ainsi qu'il avait été prévu dans le précédent rapport du conseil, l'usine de Krivoï-Rog était achevée à la fin de l'exercice. Mais afin de ne pas exposer le personnel technique envoyé de France aux influences d'une chaleur excessive pendant une période d'épidémie, on avait retardé jusqu'aux premiers jours de septembre la mise en feu du haut fourneau.

Cette opération délicate, surtout dans un pays étranger, a parfaitement réussi. La production de la fonte est dès maintenant régulière et donne un métal de très bonne qualité, déjà apprécié et recherché des consommateurs. Le conseil espère que l'exercice en cours profitera dans une mesure très sensible des avantages de cette fabrication.

Les installations et les engins mécaniques de l'usine ont été établis avec une ampleur qui rendra facile et économique l'adjonction d'un second haut-fourneau, si cette adjonction devenait utile aux intérêts de la Société.

Le conseil poursuit les travaux d'aménagement du gisement minier placé dans le voisinage de l'usine et ceux du gisement houiller qu'il a amodié dans le district d'Izium en vue de se procurer les charbons nécessaires aux ateliers de carbonisation.

Par suite de ces importants travaux, le chiffre des immobilisations, qui figurait à l'actif du bilan précédent pour 1.993.493 fr. 76, s'élève sur le bilan actuel à 3.194.413 fr. 38, représentant ainsi une augmentation de 1.201.039 fr. 62.

Mais il faut remarquer que les prélèvements pour dépréciation et usure et les provisions pour travaux neufs s'élevant en totalité, au passif à 954.400 fr. 98, y compris la provision de 170.000 francs proposée dans la répartition actuelle, constituent en

réalité un amortissement d'égle somme sur le chiffre des immobilisations indiquées ci-dessus.

Pour l'achèvement et la mise en train de l'usine, aussi bien que pour le rachat des parts bénéficiaires de la Société, dont nous allons parler, le conseil a dû demander le concours financier de la Société de Moka-El-Hadid, qui possède mille actions de la Société.

Le total des avances faites de ce chef s'élevait au 31 juillet à 508.698 fr.

Aux termes de l'art. 40 des statuts, il avait été créé, au profit de M. Poll, cent parts bénéficiaires auxquelles devaient être attribuées, à un moment donné, 25 % des bénéfices.

Le conseil a pu racheter ces parts à des conditions équitables et il n'a pas hésité à le faire dans l'intérêt social car, outre le prélèvement sur les bénéfices qui leur était réservé dans l'avenir, elles pouvaient créer des entraves à des modifications statutaires ou à des combinaisons utiles à l'entreprise.

Voici le bilan au 31 juillet dernier, avec la répartition des bénéfices de l'exercice :

ACTIF

Apports, droits d'exploitation sur les minerais 2.500.000 00

Fonds immobilisés, immeubles, constructions et travaux (restant à amortir) 3.194 443

38

Approvisionnements :

Stocks de minerais 31.017 75

Magasins 215.412 75

Fonds réalisables. Débiteurs divers 1.196.491 41

Total 7.137.365 29

PASSIF

Capital social 5.000.000 00

Réserve statutaire 112.173 97

Prélèvements pour usure et dépréciation du matériel 384.400 98

Provision pour travaux neufs 400.000 00

Coupons restant à payer 7.765 00

Créditeurs divers 783.150 41

Profits et pertes 444.832 85

Reliquat de l'exercice précédent 5.033 08

Dont :

Réserve statutaire (10 % sur 444,832 fr. 85) : 44.483 28

Provision pour travaux neufs : 170.000 00

Coupon n° 7, intérêt 5 % sur le capital versé : 227.553 75

Solde à reporter : 7.828 90 449.865 93

Total 7.137.365 29

Les apports figurent, sans variation, pour la somme de 2.500.000 fr.

Les fonds immobilisés sont portés au bilan pour la somme de 3.194.443 fr. 38, présentant sur l'année précédente une augmentation de 1 million 201.039 fr. 62, comme nous l'avons dit plus haut.

Cette différence considérable provient des dépenses nécessitées par l'établissement de l'usine métallurgique, aujourd'hui en plein travail.

Les travaux divers exécutés dans l'année sur les mines et les immeubles de la Compagnie se sont élevés à 175.814 fr. 41, qui ont été mis à la charge de l'exploitation.

Les stocks existant sur les mines et prêts à être expédiés figurent à l'actif pour 31.017 fr. 75, en diminution de 891 fr. 32 sur le chiffre de l'an dernier. La valeur des marchandises a augmenté de 76.392 fr. 85 et s'élève à 215.412 fr. 75. Cette

augmentation est nécessitée par les nouvelles installations mécaniques entreprises pour l'usine métallurgique.

Les débiteurs divers figurent pour 1 million 196.491 fr. 41, en augmentation de 421.564 20, sur le chiffre de l'an dernier.

Cette augmentation provient notamment des sommes portées au crédit de la Société chez des banquiers russes et des parts bénéficiaires de la Société, que le conseil a jugé opportun de racheter.

Au passif, le capital figure, sans variation, pour 5 millions de francs.

La réserve statutaire s'est accrue de 38.717 fr. 99, somme prélevée conformément à l'article 40 des statuts sur les bénéfices de l'exercice précédent, cette réserve s'élève actuellement à 112.173 fr. 97.

Le prélèvement pour usure et dépréciation s'élève à 384.400 fr. 98 par suite de la décision prise par le conseil, de porter à ce compte une somme de 100.000 fr.

Le compte provisions pour travaux neufs figure pour 400.000 fr. et le conseil a fait voter une augmentation de 170.000 fr. à ce compte.

Cette mesure est justifiée, nous l'avons vu, par le développement donné à l'usine métallurgique.

Les créditeurs divers s'élèvent à 783.159 fr 41, en augmentation de 239.509 fr. 50, chiffre justifié par l'importance des travaux exécutés durant cet exercice.

Le solde disponible du compte de profits et pertes, résultant de l'inventaire et déduction faite des dépenses pour travaux d'aménagements, s'élève à la somme de 444 832 85

En y ajoutant le reliquat de l'exercice précédent 5 033 08

on arrive au total de 419.865 93

constituant le bénéfice dont la répartition figure au bilan.

ÉLIE BÉLOU.

Société des minerais de fer de Krivoï-Rog
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 29 novembre 1893)
(*Le Journal des chemins de fer, des mines et des TP*, 2 décembre 1893)

Les actionnaires se sont réunis, le 28 novembre, en assemblée générale annuelle. Après avoir entendu la lecture des rapports du conseil et des commissaires, ils ont, à l'unanimité, approuvé les comptes, inventaire et bilan de l'exercice clos le 31 juillet 1893 et décidé qu'il sera payé à partir du 2 janvier prochain aux actions nominatives 25 fr., et aux actions au porteur 24 fr.

MM. Du Buit et Parran, administrateurs sortants, ont été réélus. L'assemblée a nommé administrateur M. de Chabaud-la-Tour (Raymond)¹², en remplacement de M. Janicki, décédé.

¹² Chabaud-Latour : administrateur Mokta...

L'assemblée a donné à MM. Cambefort ¹³, Denière, Homberg ¹⁴ et [Robert] de Nervo, administrateurs, et à MM. Parran et Beigbeder, attachés à la direction de la Compagnie de Mokta-el-Hadid, qui a ouvert à la société un crédit temporaire, l'autorisation prescrite à cet effet par l'article 26 des statuts.

Ont été nommés commissaires pour la vérification de l'exercice 1893-1894, MM. Breittmayer (Eugène) et Rodrigues (Henri) ¹⁵.

Mokta-el-Hadid
(*Paris-Capital*, 3 janvier 1894)

Les autres participations de la société sont :
Actions des mines de Krivoï-Rog 500.000

SOCIÉTÉ DES MINÉRAIS DE FER DE KRIVOÏ-ROG
(*Paris-Capital*, 19 décembre 1894)
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 23 décembre 1894)

Les actionnaires de la Société, réunis le 29 novembre, en assemblée générale ordinaire, ont, à l'unanimité, approuvé les résolutions suivantes :

1° Après avoir entendu le rapport des commissaires et celui du conseil d'administration, l'assemblée générale approuve les comptes, inventaire et bilan de l'exercice clos le 31 juillet 1894 : il décide qu'il sera payé à partir du 2 janvier prochain :

Aux actions nominatives 25 francs

Aux actions au porteur 24 francs

2° Conformément à l'article 19 des statuts, l'assemblée réélit MM. [Jules] Cambefort et Denière, administrateurs sortants.

3° L'assemblée donne à MM. [Jules] Cambefort, Denière, [Octave] Homberg et [Robert] de Nervo, administrateurs, et à MM. Parran et Beigbeder, attachés à la

¹³ Jules Cambefort (1828-1906) : banquier à Lyon, d'abord chez son oncle, Oscar Galline, puis au sein de la maison J. Cambefort, Saint Olive & Cie. Trois enfants de son mariage avec Augusta Morin : une fille, mariée au banquier Gustave Mirabaud, et deux fils, Charles et Oscar. Administrateur du PLM, de Mokta-el-Hadid, de la Compagnie générale des eaux et de la Compagnie générale des eaux pour l'étranger, de la Banque maritime (1881), de la Société lyonnaise de dépôts, des Éts Cail (1890), commissaire des comptes des Assurances générales-Vie (1890), administrateur du Lloyd français (1891), des Messageries maritimes (1892), du Canal de Suez (1895), des Mines de Roche-la-Molière et Firminy...

Président du conseil d'administration de l'hôpital militaire et de l'hôtel-Dieu, et administrateur de la Caisse d'épargne de Lyon.

¹⁴ Octave Homberg (1844-1907) : inspecteur des Finances, il devient en 1880 directeur de la Société générale et la représente à la Société générale des chemins de fer économiques (1880), à la Caisse générale des familles (1881), aux Mines et usines d'Escombrera-Bleyberg (Espagne)(1882), à la Cie française des mines du Laurium (1887), à la Banque de l'Indochine et à la Société générale de fournitures militaires (Godillot)(1888) et aux Minerais de fer magnétique de Mokta-el-Hadid (1889). Il quitte la Société générale en 1890 mais continue de siéger dans la plupart des sociétés précitées. Il devient censeur de la Banque de France (1891), administrateur des Chemins de fer de l'Est-Algérien (1892), des Chemins de fer de l'Ouest — Paris-Le Havre — (1893), des Chemins de fer du Sud de la France (dont il démissionne en 1894 lorsqu'ils commencent à sentir le soufre), des Minerais de fer de Krivoï-Rog, de la Banque impériale ottomane (1902)... Il mit le pied à l'étrier de son fils Octave (1876-1941), fondateur de la célèbre Société financière française et coloniale (SFFC).

¹⁵ Henri Rodrigues-Henriques (Paris, 1864-Lormont, 1941) : ingénieur ECP, issu d'une famille d'agents de change apparentée aux d'Eichthal et aux Gouïn, nous le retrouverons administrateur du [Dakar-Saint-Louis](#).

direction de la Compagnie de Mokta-el-Hadid, qui a ouvert à la Société un crédit temporaire, l'autorisation prescrite à cet effet par l'article 26 des statuts.

4° L'assemblée générale approuve l'émission de 2.000 obligations de 500 fr., rapportant un intérêt annuel de 5 % remboursables au pair en dix ans, avec faculté pour le conseil de les rembourser par anticipation par voie de tirage au sort, lesdites obligations devant être mises à la disposition de tous les actionnaires à raison de une obligation par cinq actions possédées ;

5° Conformément aux articles 29 et 37 des statuts, l'assemblée décide qu'il y aura deux commissaires pour la vérification de l'exercice 1894-1895, avec faculté, pour chacun d'eux, d'accomplir seul son mandat en cas d'empêchement de son collègue pour une cause quelconque.

Elle désigne pour ces fonctions : MM. Breitmayer (Eugène) et Rodrigues (Henri).

COMPAGNIE
DES
MINERAIS DE FER MAGNÉTIQUE
DE MOKTA-EL-HADID
Société anonyme
Capital : 18.333.500 francs
Assemblée générale ordinaire du 27 avril 1895
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 26 mai 1895)

La Société des minerais de fer de Krivoï-Rog dans laquelle nous sommes intéressés pour 1/10 du capital social (1.000 actions) est dans une situation satisfaisante. Un deuxième haut fourneau est en construction et sera mis en feu vers la fin de l'année.

La société a émis pour cette nouvelle création 2.000 obligations de 500 francs remboursables au pair, et rapportant un intérêt de 5 %. Notre société, usant de son droit, a souscrit 200 obligations. Le débit du compte de la Société de Krivoï-Rog. vis-à-vis de votre société n'était plus au 31 décembre dernier que de 146.721 fr. 55. Il a été, depuis, entièrement soldé.

L'inertie des usiniers russes
par Zoloto
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 24 novembre 1895)

[...] D'après les renseignements du département des douanes, l'importation en Russie dans les 2 dernières années a été :

(en pouds)	1893	1894
Fonte	9.789.000	9.444.000
Fer	5.340.000	14.808.000
Acier	8.143.000	2.279.000
Machines et appareils	7.042.000	7.593.000

et d'après les renseignements fournis par le comptoir des fabricants : la production de la fonte de toutes les usines russes a été, en 1894, de 9.281.000 pouds en

augmentation sur 1893 ; la quantité totale de fonte obtenue est de 80.144.000 pouds et la quantité nécessaire serait de 127.600.000 pouds.

Voilà des chiffres éloquents qui démontrent que l'augmentation de la production des industries du fer et des machines est trop lente, que l'importation de l'étranger augmente considérablement et que les usiniers russes, malgré les bénéfices colossaux que produisent les usines, sont tellement endormis et inertes que, sans un choc donné par le gouvernement sous forme d'installation d'usines nouvelles avec commandes du gouvernement, l'industrie du fer et de la mécanique rétrogradera au lieu d'avancer.

Il y a un fait certain. C'est que depuis l'installation des laminoirs de Youzé, depuis l'exploitation houillère faite par la Société générale, depuis l'achat des mines de fer de Krivoï-Rog par cette même société ou des dérivées de la Générale, on n'a cessé de crier au gaspillage des richesses russes par l'étranger. Qu'ont donc fait les capitalistes russes depuis l'exploration du Midi de la Russie par Le Playe en 1836-38 qui avait signalé les gisements exploités aujourd'hui ?

Les industriels russes ne veulent pas de concurrents étrangers ! C'est toujours le même refrain ! Il faudrait que le gouvernement leur donnât toujours des capitaux, des droits prohibitifs, des commandes, et attendît qu'ils fussent prêts à satisfaire une petite partie de ses besoins en chemins de fer, en machines, en armements, etc. À ce prix-là, ils seraient prophètes en leur pays.

Société des minerais de fer de Krivoï-Rog
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} décembre 1895)

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société des minerais de fer de Krivoï-Rog a eu lieu le 26 novembre. L'assemblée décide qu'il sera payé aux actions à partir du 1^{er} janvier prochain, le coupon n° 10 de 25 fr., sous déduction de l'impôt de transmission pour les titres au porteur.

L'assemblée réélit MM. de Montgolfier et le comte Max Nieroth, administrateurs sortants ;. elle confirme la nomination de M. le prince Koudacheff comme membre du conseil d'administration. L'assemblée décide qu'il y aura deux commissions pour la vérification de l'exercice 1895-96. Elle désigne pour ces fonctions : MM. Breittmayer (Eugène) et Rodrigues (Henri).

Société des minerais de fer de Krivoï-Rog
(*Le Journal des débats*, 18 décembre 1896)

Les actionnaires de cette société se sont réunis le 28 novembre en assemblée générale ordinaire. Ils ont voté à l'unanimité l'approbation des comptes, inventaire et bilan de l'exercice clos le 21 juillet 1896, et décidé le paiement aux actions, à partir du 1^{er} janvier 1897, du coupon n° 11 de 25 fr. sous déduction des impôts.

MM. Ed. Blount et baron [Robert] de Nervo, administrateurs sortants, ont été réélus, et MM. Breittmayer et Rodrigues ont été désignés pour les fonctions de commissaires aux comptes.

Compagnie des minerais de fer magnétique
DE MOKTA-EL-HADID
Société anonyme au capital de 18.333.500 francs.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 AVRIL 1897
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 30 mai 1897)

La Société des minerais de fer de Krivoï-Rog, dont nous possédons 1.000 actions, est dans une situation prospère. Les produits de deux hauts fourneaux, construits dans ces dernières années, et actuellement en marche, vont apporter à notre entreprise une source nouvelle de bénéfices. Elle a donné, comme les années précédentes, un dividende de 25 francs par action.

.....
La Société des minerais de fer de Krivoï-Rog n'a, jusqu'ici, servi à ses actionnaires qu'un intérêt de 5 % ; mais elle a consacré une grosse partie de ses bénéfices à la création de deux hauts fourneaux qui sont actuellement en marche régulière et dont les produits, venant s'ajouter à ceux de l'exploitation des minerais, auront pour effet d'augmenter les dividendes. Il nous paraît prématuré et contraire aux intérêts de la société de réaliser aujourd'hui des titres se trouvant en pareille situation.

Société anonyme des minerais de fer de Krivoï-Rog
(*Le Journal des débats*, 25 décembre 1897)

L'assemblée annuelle de cette société a eu lieu le 30 novembre.
Le rapport dit que la production en minerai de fer pendant l'exercice clos le 31 juillet 1897 s'est élevé à 218.816 tonnes, en augmentation de 50.800 tonnes sur celle de l'exercice précédent.

La production de la houille a atteint 55.030 tonnes, soit 16.000 de plus qu'en 1896 enfin l'usine de Gdantzefka a fourni 39.036 tonnes de fonte au lieu de 25.659 tonnes pendant l'exercice antérieur.

Le bilan au 31 juillet se totalise à l'actif par 10.476.235 fr. 78 et se balance, au passif, par une somme de 450.320 fr. 93, représentant la solde bénéficiaire du compte de Profits et pertes, y compris le solde reporté de 1896.

L'an dernier, ce même compte n'atteignait que 309.469 fr. 67 ; l'augmentation en faveur du dernier exercice se traduit donc par une différence de 140.851 fr. 29.

À l'actif, les apports, après un amortissement de 417.551 fr., ne figurent plus que pour la somme de 2.082, 150 f r.

Les parts bénéficiaires, qui avaient été rachetées par la Société pour 382.450 fr., ne sont plus inscrites que pour mémoire, l'amortissement intégral on ayant été fait pendant l'exercice.

Les fonds immobilisés se montent à la somme de 4.271.107 fr. 25, en augmentation de 233.823 francs 15, appliqués à la construction de divers travaux.

Les stocks prêts à être expédiés s'élèvent, pour les minerais, à 209.850 fr. 70 pour la fonte, à 70.289 fr. 35.

Les approvisionnements sont évalués à un prix inférieur au prix de vente.

La réserve statutaire s'est accrue, à 379.587 fr. 07, de 27.672 fr. 29.

Le montant des prélèvements pour usure et dépréciation figure pour la somme de 1 million 632.272 fr. 70, le conseil ayant décidé de porter à ce compte une somme de 300.000 fr.

Les bénéfices ont été répartis comme suit :

10 % à la réserve légale	41.882 35
7 % aux actionnaires (35 fr. par action)	350.000 00

Au conseil d'administration	15.843 86
Report à nouveau	42.594 76
Total	<u>450.320 96</u>

L'assemblée a voté l'augmentation de 30.000 fr. à 60.000 fr. de l'allocation au conseil d'administration pour les jetons de présence et la rémunération des administrateurs.

MM. Grunberg et O. Homberg, administrateurs sortants, ont été réélus, et M. Bouruet-Aubertot ¹⁶ a été nommé administrateur, en remplacement de M. Denière, démissionnaire.

Annuaire de la Compagnie des agents de change, 1898, p. 1688-1690 :

Minerais de fer de Krivoï-Rog

Administrateurs : MM. le baron de Nervo, président ; Beigbeder, Edward Blount, Bouruet-Aubertot, P. Du Buit, J. Cambefort, baron de Chabaud-la-Tour, Ed. Gruner, O. Homberg, prince Koudacheff, de Montgolfier, comte Nieroth, Alphonse Parran.

COMPAGNIE
DES
MINERAIS DE FER MAGNÉTIQUE DE MOKTA-EL-HADID
SOCIÉTÉ ANONYME
Capital : 20.000.000 de francs
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 1898
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 12 mai 1898)

La Société des minerais de fer de Krivoï-Rog dont nous possédions, au 31 décembre 1897, 1.000 actions, a distribué un dividende de 35 francs, et a réalisé des progrès qui font prévoir pour l'avenir des résultats encore plus favorables.

Minerais de fer de Krivoï-Rog
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 8 décembre 1898)

¹⁶ Hector Bouruet-Aubertot (1867-1952) : Né le 4 mai 1867 à Croissy-sur-Seine.

Ingénieur ECP. Licencié en droit.

Commissaire aux comptes (1894), puis administrateur (1923) du PLM.

Administrateur des Minerais de fer de Krivoï-Rog (1897).

Juge suppléant (1897), puis juge et président du tribunal de commerce de la Seine.

Administrateur (1898), puis président (1920) des Chemins de fer de l'Est-Algérien).

Chevalier de la Légion du 11 octobre 1900 (min. du Commerce)(parrainé par son beau-père, Octave Homberg) : administrateur délégué de la S.A. du Gagne-Petit.

Commissaire aux comptes, puis administrateur de la Cie générale des eaux et de la Cie générale des eaux pour l'étranger. Administrateur de la Société des tuyaux Bonna.

Administrateur des Minerais de fer magnétique de Mokta-el-Hadid (1911).

Administrateur des Phosphates et du chemin de fer de Gafsa (1935).

Administrateur de la Société du Djebel-Djérissa.

Administrateur des Docks et entrepôts de Marseille.

Administrateur des Grands Magasins du Louvre.

Décédé le 31 oct. 1952 à Paris, 106, r. de l'Université. Marié à Madeleine Homberg, sœur aînée d'Octave, le fondateur de la SFFC.

L'assemblée des Minerais de fer de Krivoï-Rog a eu lieu hier. L'assemblée décidé qu'il sera payé aux actions à partir du 1^{er} janvier prochain, le coupon n° 13 de 50 fr. Conformément à l'article 19 des statuts, l'assemblée réélit MM. Beigbeder et de Chabaud-la-Tour, administrateurs sortants. Elle désigne pour commissaires : MM. Eugène Breittmayer et Henri Rodrigues.

SOCIÉTÉ ANONYME
DES
MINERAIS DE FER DE KRIVOÏ-ROG
Assemblée générale ordinaire du 29 novembre 1898
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 3 août 1899)

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Messieurs,

Le bilan de l'exercice annuel, clos le 31 juillet 1898, se totalise à l'actif par une somme de 10.733.402 fr. 47 c, et se balance au passif par une somme de 630.293 fr. 33 c., formant le solde du compte de Profits et pertes.

Nous avons constaté au siège social, à Paris, la concordance de ce bilan avec les livres et les documents de la comptabilité.

Suivant l'usage, nous allons passer en revue les divers chapitres et les comparer avec les chapitres correspondants du bilan approuvé dans votre dernière assemblée générale du trente novembre 1897.

À l'actif

Les apports ne figurent plus que pour la somme de 1.282.450 fr., une somme de 800.000 francs ayant été amortie sur les résultats de l'exercice.

Les fonds immobilisés se moultent à 4.809.457 fr. 14 c, en augmentation de 538.349 fr. 89 c, somme employée au développement de la houillère et des mines et usines de la Société.

Les stocks prêts à être expédiés se montent :

1° Pour le minerai à	423.897 89
2° Pour la fonte à	50.61067
3° Pour le charbon à	10.320 00

Les approvisionnements sont évalués à un prix inférieur à celui de vente.

Les marchandises en magasin sont mentionnées dans un inventaire qui a été mis à notre disposition. Leur valeur s'élève à 728.632 francs 71 c.

Le chapitre Caisse, Portefeuille et Débiteurs divers se monte à 3.428.034 fr. 06 c, en augmentation de 124.746 fr. 53. c. Cette augmentation s'explique par le développement des affaires de la société.

Au Passif

Les comptes Capital social, Fonds de roulement et d'amortissement appliqué à la construction de l'usine figurent avec les mêmes chiffres que l'année dernière.

L'emprunt en obligations 5 % à été remboursé durant l'exercice.

La Réserve statutaire s'est accrue de 41.882 fr. 35 c, somme prélevée conformément à l'article 40 des statuts sur les bénéfices de l'exercice précédent. Cette réserve s'élève actuellement à 421.169.

Le prélèvement pour Usure et dépréciation s'élève à 2.520.622 fr. 59 centimes par suite de la décision prise par votre conseil d'administration aux termes de l'article 39 des statuts, de porter à ce compte une somme de 80.349 fr. 80 c.

Les créiteurs divers se montent à 597.481 fr. 23 c, en augmentation de 143.640 fr. 18 c. Cette augmentation provient, pour la plus grande partie, d'obligations dont le remboursement n'avait pas encore été réclamé au 31 juillet 1898.

Le soldé disponible du compte des profits et pertes, résultant de l'inventaire, s'élève à la somme de 587.698 58

En y ajoutant le reliquat de l'exercice précédent 42.594 75

On arrive au total de 630.293 33

constituant le bénéfice disponible dont votre conseil d'administration vous proposera l'emploi.

Nous vous proposons, Messieurs, d'approuver le bilan et les comptes tels qu'ils vous sont présentés pour l'exercice clos du 31 juillet 1898.

Paris, le 9 novembre 1898.

Les commissaires des comptes :

Signé :

E. BREITTMAYER.

H. RODRIGUES.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Nous venons, conformément à l'article 39 des statuts; vous rendre compte de la marche de nos travaux dans le courant de l'exercice clos le 31 juillet 1898 (vieux style) et vous soumettre avec les comptes et le bilan dudit exercice, nos propositions pour la répartition du produit net.

(Suite et fin)

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 août 1899)

Mines de Krivoï-Rog

La production des minerais de fer a été dans son ensemble de 307.864 tonnes contre 218.846 tonnes dans l'exercice précédent. L'augmentation par rapport à cet exercice est de 89.018 tonnes.

Le total de nos livraisons, tant au commerce qu'à notre usine de Gdantzefka atteint le chiffre de 277.364 tonnes contre 204.242 tonnes dans l'exercice précédent, ce qui correspond à une augmentation de 73.122 tonnes.

Les trois dernières années présentent une progression continue de notre production qui est passée de 168.053 tonnes à 307.864 tonnes, et de nos livraisons qui ont passé de 160.931 tonnes à 277.364 tonnes.

La production pour l'exercice actuellement en cours, ne dépassera pas sensiblement celle de l'exercice écoulé, tandis que les livraisons sont susceptibles de présenter une certaine augmentation.

Les dépenses de premier établissement dans les mines de fer se sont élevées, dans l'exercice, à 128.874 fr. 6 c.

Houillère d'Orlofka

La houillère d'Orlofka que nous avons amodiée en 1890 pour trente années, a produit 58.937 tonnes au lieu de 55.006 tonnes dans l'exercice précédent, soit une augmentation de 3.931 tonnes.

Elle a expédié à l'usine de Gdantzefka 50.799 tonnes. Le surplus a été livré au commerce, consommé sur place ou emmagasiné.

Les dépenses pour les travaux d'aménagement ou d'installation se sont élevées à 295.645 fr. 62 c., contre 95.204 fr. 25 c. l'année précédente.

Les travaux souterrains poursuivis dans l'exercice écoulé ont confirmé les prévisions de nos précédents rapports et démontré la présence de nouvelles couches qui apporteront un contingent notable à nos ressources minérales. Nous pourrons élever progressivement notre production annuelle et lui faire atteindre dans l'avenir le chiffre de 300.000 tonnes.

Le fonçage des puits et des galeries et les installations à la surface donneront lieu à des dépenses assez considérables auxquelles devra être consacrée une partie de nos réserves annuelles.

Usine de Gdantzefka

Notre usine de Gdantzefka a produit 48.311 tonnes de fontes au lieu de 39.036 tonnes dans l'exercice précédent, soit une augmentation de 9.275 tonnes.

Nous avons livré au commerce 40.552 tonnes au lieu de 38.554 tonnes, soit une augmentation de 9.998 tonnes.

Le total des ventes a dépassé celui de la production de 241 tonnes qui ont été prises au stock.

Les deux hauts fourneaux ont eu une marche normale et régulière pendant toute l'année et ne sauraient donner une production totale supérieure à celle que nous avons obtenue. Il est permis d'espérer que ces résultats se maintiendront dans l'exercice en cours et que l'écoulement des fontes se fera avec la même facilité.

Nous avons dépensé à l'usine, dans l'exercice, une somme de 113.830 fr. 01 c.

Bilan et situation financière

MM. les commissaires vous ont, dans leur rapport, expliqué les variations que présentent, sur ceux de l'année dernière, les divers articles du bilan que nous avons l'honneur de vous soumettre.

D'après ce bilan, la situation financière de la Société se résume de la manière suivante :

L'ensemble des comptes débiteurs réalisables s'élève à :

Approvisionnements : 1.213.461 27

Caisse, portefeuille et débiteurs divers : 3.428.034 06

Ensemble 4.641.495 33

Les engagements de la Société envers les tiers sont les suivants :

Créditeurs divers : 611.317 13

Solde du compte de Profits et pertes après déduction de la réserve statutaire : 528.928 73

Ensemble 1.182.840 61

Le solde en faveur de l'actif est donc de 3.458.654 72

Il faut remarquer qu'au passif, le compte prélèvements pour usure, etc., s'est accru de 888.349 fr. 89 c, par suite de l'imputation à ce compte des dépenses de l'année en travaux d'installation 538.349 89

et du prélèvement décidé par le conseil, conformément à l'article 39 des statuts 350.000 00

Ensemble 880.349 89

et qu'en outre, les créditeurs divers ont diminué de 853.037 fr. 92 c.

Cette diminution tient à ce que l'article Obligations a disparu par suite du remboursement de ces titres au 1^{er} juillet dernier.

Vous avez approuvé, l'année dernière, les amortissements qui nous paraissaient nécessaires, à savoir :

Sur les parts bénéficiaires rachetées en 1892 382.450 00
Sur l'apport de Poll (droits d'exploitation sur les minerais) 417.550 00
Ensemble. 800.000 »

Nous vous rappelons ici que l'apport de Poll ne représentant plus aujourd'hui la somme de 2.500.000 fr. qui avait été payée à l'origine, doit subir de larges amortissements correspondant, d'une part, aux minerais extraits depuis l'origine, et, d'autre part, au mécomptes éprouvé dans ces dernières années, lorsque nous avons réclamé l'exécution du contrat Poll relativement aux terrains cultivables.

Nous vous proposons d'affecter cette année la même somme de 800.000 francs à l'amortissement dudit apport dont le chiffre se trouvera ainsi ramené à 1.282.450 francs. Cette somme devra encore être réduite par des amortissements ultérieurs.

Produit net et répartition

Le produit des exploitations, déduction faite d'une somme de 538.349 fr. 89 c. pour dépenses d'aménagement et d'installation indiquées plus haut, s'élève à 1.737.698.58

d'où il y a lieu de déduire, en vertu de l'article 39 des statuts pour usure et dépréciation des constructions et du matériel, une somme de 350.000 00

Reste 1.387.698 58

sur lesquels nous vous proposons d'affecter une somme de 800.000 00 à l'amortissement de l'apport Poll.

Reste disponible 587.698 58

sur lesquels il y a lieu de prélever d'après l'article 40 des statuts 10 % en faveur de la réserve statutaire : 58.769 85

5 % du capital social pour les actions : 250.000 00

— 308.769 85

Reste 278.928 73

dont 9/10, soit 251.035 86

pour les actionnaires; et 1/10, soit 27.89287

pour le conseil d'administration.

Total égal 278.928 73

Il résulte de la que les sommes, revenant aux actionnaires, se décomposent comme suit :

Intérêt à 5 % 250.000 00

Répartition ci-dessus 251.035 86

Solde de l'exercice précédent 42.594 75

Ensemble 543.630 61

Dans ces conditions, nous vous proposons de mettre en distribution une somme de 500.000 francs, soit 50 francs par action et de reporter à nouveau une somme de 43.630 fr. 61 c.

Si vous approuvez ces propositions, le coupon n^o 13 de 50 francs par action sera mis en paiement à partir du 1^{er} janvier 1899, au siège social à Paris, au siège de l'exploitation à Krivoï-Rog et chez MM. Cambefort, F. et C. Saint-Olive, banquiers à Lyon.

La compagnie prend à sa charge, comme antérieurement, l'impôt sur le revenu en France et en Russie.

Conseil d'administration

Vous avez à procéder à la nomination de deux administrateurs en remplacement de MM. Beigbeder et de Chabaud La Tour dont les mandats expirent cette année. Nous vous rappelons qu'aux termes des statuts, les administrateurs sortants sont rééligibles.

M. le comte Nieroth, qui fait partie du conseil depuis l'origine de la société, a été récemment appelé par S. M. l'empereur de Russie à des fonctions qui sont incompatibles avec celles d'administrateur d'une société industrielle. Nous avons, en conséquence, dû accepter sa démission. En le félicitant de la haute distinction dont il a été l'objet, nous lui avons exprimé nos regrets de nous voir privés de son concours et nos remerciements pour les importants services qu'il a rendus à la compagnie.

Commissaires

Vous aurez aussi à pourvoir à la nomination de deux commissaires pour la vérification des comptes. Il y aura lieu, comme d'habitude, de les autoriser à remplir leur mandat soit ensemble, soit séparément.

RÉSOLUTIONS

La feuille de présence constate que sur les 10.000 actions de la société, 3.817 sont représentées et que le nombre des actionnaires présents à la séance est de 30, réunissant 145 voix.

Les résolutions suivantes, soumises à l'assemblée, ont été adoptées à l'unanimité.

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Après avoir entendu le rapport des commissaires et celui du conseil d'administration, l'assemblée générale approuve les comptes, inventaires et bilan de l'exercice clos le 31 juillet 1898.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée décide qu'il sera payé aux actions à partir du 1^{er} janvier prochain, le coupon n^o 13 de 50 francs sous déduction de l'impôt de transmission pour les titres au porteur.

TROISIÈME RÉSOLUTION

Conformément à l'article 19 des statuts, l'assemblée réélit MM. Beigbeder et de Chabaud La Tour, administrateurs sortants.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

Conformément aux articles 29 et 37 des statuts, l'assemblée décide qu'il y aura, deux commissaires pour la vérification de l'exercice 1898-1899, avec faculté, pour chacun d'eux, d'accomplir seul son mandat, en cas d'empêchement de son collègue pour une cause quelconque.

Elle désigne pour ces fonctions :

MM. BREITTMAYER Eugène,
et RODRIGUES Henri.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM.

NERVO (baron de), vice-président de la Compagnie de Paris à Lyon et à la Méditerranée [PLM], président, à Paris.

BEIGBEDER (David), ingénieur, à Paris.

BLOUNT (Edward), C. B., président du conseil d'administration de la Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, à Paris.

BOURUET-AUBERTOT, ingénieur des Arts et Manufactures, à Paris.
Du BUIT (Paul), ingénieur, à Paris.
CAMBEFORT (Jules), président de la Compagnie des mines de Roche-la-Molière et Firminy, à Lyon.
DE CHABAUD LA TOUR (baron Raymond), à Paris.
GRUNER (Édouard), ingénieur, secrétaire du Comité central des houillères de France, à Paris.
HOMBERG (Octave), censeur à la Banque de France, à Paris.
KOUDACHEFF (prince Serge), à Saint-Pétersbourg.
DE MONTGOLFIER, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Saint-Chamond.
PARRAN (Alphonse), directeur général de la Compagnie des mines de Mokta-el-Hadid, à Paris.

COMPAGNIE
DES
MINERAIS DE FER MAGNÉTIQUE DE MOKTA-EL-HADID
SOCIÉTÉ ANONYME
Capital : 20.000.000 de francs
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 AVRIL 1899
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 27 juillet 1899)

Il a été distribué aux actions de la Société des minerais de fer de Krivoï-Rog un dividende de 50 francs pour l'exercice écoulé.

Les titres de cette société ont été, depuis notre dernière assemblée, l'objet d'une hausse considérable. Nous avons vendu 300 actions sur les 1.000 que nous possédions. Le bénéfice réalisé par cette vente est venu s'ajouter aux produits de l'exercice.

.....
La diminution sur les fonds d'État et obligations est due au remboursement, pendant l'exercice, des obligations de la Société de Krivoï-Rog et des bons du Trésor, remboursement dont le produit a été employé dans les versements sur les actions des Phosphates de Gafsa.

SOCIÉTÉ ANONYME DES MINERAIS DE FER DE KRIVOÏ-ROG
Assemblée générale ordinaire du 29 novembre 1898
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 3 août 1899)

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Messieurs,

Le bilan de l'exercice annuel, clos le 31 juillet 1898, se totalise à l'actif par une somme de 10.733.402 fr. 47 c, et se balance au passif par une somme de 630.293 fr. 33 c., formant le solde du compte de Profits et pertes.

Nous avons constaté au siège social, à Paris, la concordance de ce bilan avec les livres et les documents de la comptabilité.

Suivant l'usage, nous allons passer en revue les divers chapitres et les comparer avec les chapitres correspondants du bilan approuvé dans votre dernière assemblée générale du trente novembre 1897.

À l'actif :

Les apports ne figurent plus que pour la somme de 1.282.450 fr., une somme de 800.000 francs ayant été amortie sur les résultats de l'exercice.

Les fonds immobilisés se montent à 4.809.457 fr. 14 c, en augmentation de 535.349 fr. 89 c, somme employée au développement de la houillère et des mines et usines de la société.

Les stocks prêts à être expédiés se montent :

1° Pour le minerai à 423.897 59

2° Pour la fonte à 50.610 67

3° Pour le charbon à 10.320 00

Les approvisionnements sont évalués à un prix inférieur à celui de vente.

Les marchandises en magasin sont mentionnées dans un inventaire qui a été mis à notre disposition. Leur valeur s'élève à 728.632 francs 71 c.

Le chapitre Caisse, Portefeuille et Débiteurs divers, se monte à 3.428.034 fr. 06 c, eu augmentation de 124.746 fr. 53. c. Cette augmentation s'explique par le développement des affaires de la société.

Au passif :

Les comptes Capital social, Fonds de roulement, et d'amortissement appliqué à la construction de l'usine, figure avec les mêmes chiffres que l'année dernière.

L'emprunt en obligations 5 % à été remboursé durant l'exercice.

La Réserve statutaire s'est accrue de 41.882 fr. 35 c, somme prélevée, conformément à l'article 40 des statuts, sur les bénéfices de l'exercice précédent. Cette réserve s'élève actuellement à 421.169.

Le prélèvement pour Usure et dépréciation s'élève, à 2.520.622 fr. 59 centimes par suite de la décision prise par votre conseil d'administration aux termes de l'article 39 des statuts, de porter à ce compte une somme de 80.349 fr. 80 c.

Les créiteurs divers se montent à 595.481 fr. 23 c, en augmentation de 143.640 fr. 18 c. Cette augmentation provient, pour la plus grande partie, d'obligations dont le remboursement n'avait pas encore été réclamé au 31 juillet 1898.

Le solde disponible du compte des profits et pertes, résultant de l'inventaire, s'élève à la somme de fr. 587.698 58

En y ajoutant le reliquat de l'exercice précédent 42.594 75

On arrive au total de 630.293 33

constituant le bénéfice disponible dont votre conseil d'administration vous proposera l'emploi.

Nous vous proposons, Messieurs, d'approuver le bilan et les comptes tels qu'ils vous sont présentés pour l'exercice clos du 31 juillet 1898.

Paris, le 9 novembre 1898.

Les commissaires des comptes :

Signé : E. BREITTMAYER.

H. RODRIGUES.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Nous venons, conformément à l'article 39 des statuts, vous rendre compte de la marche de nos travaux dans le courant de l'exercice clos le 31 juillet 1898 (vieux style) et vous soumettre avec les comptes et le bilan dudit exercice, nos propositions pour la répartition du produit net. .

(suite et fin)

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 août 1899)

Mines de Krivoï-Rog

La production des minerais de fer a été, dans son ensemble, de 307.864 tonnes contre 218.846 tonnes dans l'exercice précédent.

L'augmentation par rapport à cet exercice est de 89.018 tonnes.

Le total de nos livraisons, tant au commerce qu'à notre usine de Gdantzefka, atteint le chiffre de 277.364 tonnes contre 204.242 tonnes dans l'exercice précédent, ce qui correspond à une augmentation de 73.122 tonnes.

Les trois dernières années présentent une progression continue de notre production qui est passée de 168.053 tonnes à 307.864 tonnes, et de nos livraisons qui ont passé de 160.931 tonnes à 277.364 tonnes.

La production pour l'exercice actuellement en cours, ne dépassera pas sensiblement celle de l'exercice écoulé, tandis que les livraisons sont susceptibles de présenter une certaine augmentation.

Les dépenses de premier établissement dans les mines de fer se sont élevées, dans l'exercice, à 128.874 fr. 26 c. .

Houillère d'Orlofka

La houillère d'Orlofka, que nous avons amodiée en 1890 pour trente années, a produit 58.937 tonnes au lieu de 55.006 tonnes dans l'exercice précédent, soit une augmentation de 3.931 tonnes.

Elle a expédié à l'usine de Gdantzefka 50.799 tonnes. Le surplus a été livré au commerce, consommé sur place ou emmagasiné.

Les dépenses pour les travaux d'aménagement ou d'installation se sont élevées à 295.645 fr. 62 c. contre 95.204 fr. 25 c. l'année précédente.

Les travaux souterrains poursuivis dans l'exercice écoulé ont confirmé les prévisions de nos précédents rapports et démontré la présence de nouvelles couches qui apporteront un contingent notable à nos ressources minérales. Nous pourrons élever progressivement notre production annuelle et lui faire atteindre dans l'avenir le chiffre de 300.000 tonnes.

Le fonçage des puits et des galeries et les installations à la surface donneront lieu à des dépenses assez considérables auxquelles devra être consacrée une partie de nos réserves annuelles.

Usine de Gdantzefka

Notre usine de Gdantzefka a produit 48.311 tonnes de fontes au lieu de 39.036 tonnes dans l'exercice précédent, soit une augmentation de 9.275 tonnes.

Nous avons livré au commerce 40.552 tonnes au lieu de 38.554 tonnes, soit une augmentation de 9.998 tonnes.

Le total des ventes a dépassé celui de la production de 241 tonnes, qui ont été prises au stock.

Les deux hauts fourneaux ont eu une marche normale et régulière pendant toute l'année et ne sauraient donner une production totale supérieure à celle que nous avons obtenue. Il est permis d'espérer que ces résultats se maintiendront dans l'exercice en cours et que l'écoulement des fontes se fera avec la même facilité.

Nous avons dépensé à l'usine, dans l'exercice, une somme de 113.830 fr. 01 c.

Bilan et situation financière

MM. les commissaires vous ont, dans leur rapport, expliqué les variations que présentent, sur ceux de l'année dernière, les divers articles du bilan que nous avons l'honneur de vous soumettre.

D'après ce bilan, la situation financière de la Société se résume de la manière suivante :

L'ensemble des comptes débiteurs réalisables s'élève à :

Approvisionnements : 1.213.461 27
Caisse, portefeuille et débiteurs divers : 3.428.034 06
Ensemble 4.641.495 33
Les engagements de la société envers les tiers sont les suivants :
Créditeurs divers : 611.317 13
Solde du compte de Profits et pertes après déduction de la réserve statutaire :
528.928 73
Ensemble 1.182.840 61
Le solde en faveur de l'actif est donc de 3.458.654 72

Il faut remarquer qu'au Passif le compte prélèvements pour usure, etc., s'est accru de 888.349 fr. 89 c, par suite de l'imputation à ce compte des dépenses de l'année en travaux d'installation 538.349 89

et du prélèvement décidé par le conseil, conformément à l'article 39 des statuts
350.000 00

Ensemble 880.349 89

et qu'en outre, les créditeurs divers ont diminué de 853.037 fr. 92 c.

Cette diminution tient à ce que l'article Obligations a disparu par suite du remboursement de ces titres au 1^{er} juillet dernier.

Vous avez approuvé, l'année dernière, les amortissements qui nous paraissaient nécessaires, à savoir :

Sur les parts bénéficiaires rachetées en 1892 382.450 00

Sur l'apport de Poll (droits d'exploitation sur les minerais) 417.550 00

Ensemble 800.000 00

Nous vous rappelons ici que l'apport de Poll ne représentant plus aujourd'hui la somme de 2.500.000 fr. qui avait été payée à l'origine, doit subir de larges amortissements correspondant, d'une part, aux minerais ex-traits depuis l'origine, et, d'autre part, au mécomptes éprouvé dans ces dernières années, lorsque nous avons réclamé l'exécution du contrat Poil relativement aux terrains cultivables.

Nous vous proposons d'affecter cette année la même somme de 800.000 francs à l'amortissement dudit rapport dont le chiffre se trouvera ainsi ramené à 1.282.450 francs. Cette somme devra encore être réduite par des amortissements ultérieurs.

Produit net et répartition

Le produit des exploitations, déduction faite d'une somme de 538.349 fr. 89 c. pour dépenses d'aménagement et d'installation indiquées plus haut, s'élève à fr.
1.737.698.58

d'où il y a lieu de déduire, en vertu de l'article 39 des statuts pour usure et dépréciation des constructions et du matériel, une somme de 350.000 00

Reste 1.387.698 58

sur lesquels nous vous proposons d'affecter une somme de 800.000 00 à l'amortissement de l'apport Poll.

Reste disponible 587.698 58

sur lesquels il y a lieu de prélever, d'après l'article 40 des statuts, 10 % en faveur de la réserve statutaire 58.769 85

5 % du capital social pour les actions 250.000 .00

308.769 85

Reste 278.928 7.3

dont 9/10, soit 251.035 86

pour les actionnaires ; et 1/10, soit 27.89287

pour le conseil d'administration.

Total 278.928 73

Il résulte de là que les sommes, revenant aux actionnaires, se décomposent comme suit :

Intérêt à 5%	250.000 00
Répartition ci-dessus	251.035 86
Solde de l'exercice précédent	42.594 75
Ensemble	543.630 61

Dans ces conditions, nous vous proposons de mettre en distribution une somme de 500.000 francs, soit 50 francs par action et de reporter à nouveau une somme de 43.630 fr. 61 c.

Si vous approuvez ces propositions, le coupon n° 13 de 50 francs par action sera mis en paiement à partir du 1^{er} janvier 1899, au siège social à Paris, au siège de l'Exploitation à Krivoï-Rog et chez MM. Cambefort, F. et C. Sainte-Olive, banquiers à Lyon.

La Compagnie prend à sa charge, comme antérieurement, l'impôt sur le revenu en France et en Russie. .

Conseil d'administration

Vous avez à procéder à la nomination de deux administrateurs en remplacement de MM. Beigbeder et de Chabaud La Tour dont les mandats expirent cette année. Nous vous rappelons qu'aux termes des statuts, les administrateurs sortants sont rééligibles.

M. le comte Niéroth, qui fait partie du conseil depuis l'origine de la société, a été récemment appelé, par S. M. l'Empereur de Russie, à des fonctions qui sont incompatibles avec celles d'administrateur d'une société industrielle. Nous avons, en conséquence, dû accepter sa démission. En le félicitant de la haute distinction dont il a été l'objet, nous lui avons exprimé nos regrets de nous voir privés de son concours et nos remerciements pour les importants services qu'il a rendus à la Compagnie.

Commissaires

Vous aurez aussi à pourvoir à la nomination de deux commissaires pour la vérification des comptes. Il y aura lieu, comme d'habitude, de les autoriser à remplir leur mandat soit ensemble, soit séparément.

RÉSOLUTIONS

La feuille de présence constate que sur les 10.000 actions de la société, 3.817 sont représentées et que le nombre des actionnaires présents à la séance est de 30, réunissant 145 voix.

Les résolutions suivantes, soumises à l'assemblée, ont été adoptées à l'unanimité.

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Après avoir entendu le rapport des commissaires et celui du conseil d'administration, l'assemblée générale approuve les comptes, inventaires et bilan de l'exercice clos le 31 juillet 1898.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée décide qu'il sera payé aux actions à partir du 1^{er} janvier prochain, le coupon n° 13 de 50 francs sous déduction de l'impôt de transmission pour les titres au porteur.

TROISIÈME RÉSOLUTION

Conformément à l'article 19 des statuts, l'assemblée réélit MM. Beigbeder et de Chabaud La Tour, administrateurs sortants.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

Conformément aux articles 29 et 37 des statuts, l'assemblée décide qu'il y aura, deux commissaires pour la vérification de l'exercice 1898-1899, avec faculté, pour chacun d'eux, d'accomplir seul son mandat, en cas d'empêchement de son collègue pour une cause quelconque.

Elle désigne pour ces fonctions MM. BREITT.MAYER Eugène et RODRIGUES Henri.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM.

NERVO (baron de), vice-président de la Compagnie de Paris à Lyon et à la Méditerranée, président, à Paris ;

BEIGBEDER (David), ingénieur, à Paris ;

BLOUNT (Edward), C. B., président du conseil d'administration de la Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, à Paris ;

BOURUET-AUBERTOT, ingénieur des Arts et manufactures, à Paris ;

Du BUIT (Paul), ingénieur, à Paris ;

CAMBEFORT (Jules), président de la Compagnie des mines de Roche-la-Molière et Firminy, à Lyon ;

DE CHABAUD LA TOUR (baron Raymond), à Paris ;

GRUNER (Édouard) ¹⁷, ingénieur, secrétaire du Comité central des houillères de France, à Paris ;

HOMBERG (Octave), censeur à la Banque de France, à Paris ;

KOUDACHEFF (prince Serge), à Saint-Pétersbourg ;

DE MONTGOLFIER, ingénieur en chef des Ponts et chaussées, à Saint-Chamond ;

PARRAN (Alphonse), directeur général de la Compagnie des Mines de Mokta-el-Hadid, à Paris.

KRIVOI-ROG

(La Cote de la Bourse et de la banque, 29 novembre 1899)

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société des minerais de fer Krivoï-Rog, a eu lieu le 28 novembre.

Les résolutions suivantes, soumises à l'assemblée, ont été adoptées par elle à l'unanimité :

1° Après avoir entendu le rapport des commissaires, et celui au conseil d'administration, l'assemblée générale approuve les comptes, inventaires et bilans de l'exercice clos le 31 juillet 1899 ;

2° L'assemblée décide qu'il sera payé aux actions, à partir du 1^{er} janvier 1900, le coupon n° 14 à raison de 60 fr. pour les titres nominatifs et 54 fr. 10 pour les titres au porteur ;

3° Conformément à l'article 19 des statuts, l'assemblée réélit MM. Du Buit et Barrant, administrateurs sortants, et nomme administrateur M. Ch. Salomon ;

4° Conformément aux articles 29 et 37 des statuts, l'assemblée décide qu'il y aura deux commissaires pour la vérification de l'exercice 1899-1900, avec faculté, pour

¹⁷ Édouard Gruner (1849-1933) : X-Mines, secrétaire général (1889), puis vice-président (ca 1907) du Comité central des houillères de France, il fait carrière aux Minerais de fer de Krivoï-Rog (administrateur, administrateur délégué, administrateur-directeur général, président). Également administrateur des Charbonnages de Nikitowka, des Sels gemmes et houilles de la Russie méridionale, de la Société auxiliaire des charbonnages du Donetz et de la Société commerciale, industrielle et financière pour la Russie (Socifro). À la fin de la Grande Guerre, il entre chez Paris-Outreau, aux Houillères de la Haute-Loire, à la Caisse foncière de crédit pour l'amélioration du logement dans l'industrie, à l'Union des mines, etc. Président de la Fédération protestante (1905-1927).

chacun d'eux, d'accomplir seul son mandat, en cas d'empêchement de son collègue, pour une cause quelconque.

Elle désigne pour ces fonctions : MM. Breittmayer (Eugène) et Rodrigues (Henri).

NÉCROLOGIE
(*Le Temps*, 11 mai 1900)

M. Eugène Breittmayer, dont nous avons eu, hier, le regret d'annoncer la mort, était président de l'Union des Gaz, administrateur de la Compagnie Mokta-el-Hadid et du Gaz de Mulhouse. Il était décoré de la Légion d'honneur.

.....

Compagnie des minerais de fer de Krivoï-Rog
(*Journal des chemins de fer, des mines et des travaux publics*, 30 novembre 1901)

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de cette Compagnie a eu lieu le 26 novembre.

Les résolutions suivantes, soumises à l'assemblée, ont été adoptées par elle à l'unanimité :

1° Après avoir entendu le rapport des commissaires et celui du conseil d'administration, l'assemblée générale approuve les comptes, inventaires et bilan de l'exercice clos le 31 juillet 1901 ; elle décide qu'il sera payé à partir du 2 janvier prochain

Aux actions anciennes nominatives, 50 fr.

Aux actions nouvelles nominatives, 33 fr. 40.

sous déduction de l'impôt de transmission pour les titres au porteur.

2° Conformément à l'article 18 des statuts, l'assemblée réélit MM. de Montgolfier (Adrien) et prince Serge Koudachef, administrateurs sortants ; elle ratifie la nomination faite par le conseil de deux administrateurs nouveaux : MM. [Louis] Dorizon, directeur de la Société générale.

Et Prévôt (Georges).

3° Conformément aux articles 29 et 37 des statuts, l'assemblée décide qu'il y aura deux commissaires pour la vérification de l'exercice 1901-1902, avec faculté pour chacun d'eux d'accomplir seul son mandat en cas d'empêchement de son collègue pour une cause quelconque.

Elle désigne pour ces fonctions MM. Rodrigues (Henri),

Et de Grangeneuve (Michel).

SOCIÉTÉ DES MINERAIS DE FER DE KRIVOÏ-ROG
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 NOVEMBRE 1903
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 7 janvier 1904)

RAPPORT DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

Nous venons vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier dans votre dernière assemblée générale du 28 novembre 1902.

Le bilan de l'exercice clos le 31 juillet 1903 se totalise à l'actif par une somme de 15.736.857 fr. 60 et se balance au passif par une somme de 655.756 fr. 44, formant le solde du compte de Profits et pertes.

Nous avons constaté, au siège social, à Paris, la concordance de ce bilan avec les livres et les documents de la comptabilité, et nous allons en comparer, suivant l'usage, les divers chapitres avec ceux du bilan approuvés dans votre assemblée générale du 28 novembre 1902.

À L'ACTIF

Les « Apports » figurent pour mémoire.

Les « Fonds immobilisés » se montent à 7.437.669 fr. 79, en augmentation de 154.795 fr. 48. Cette somme provient de travaux de premier établissement exécutés dans les mines et dans la houillère.

Les « Stocks » prêts à être expédiés se montent :

1° Pour le minerai, à	149.033 70
2° Pour la fonte, à	178.692 27
3° Pour le charbon et le coke, à	249.212 33

Ces chiffres sont en notable diminution sur ceux de l'année dernière ; cela tient à la reprise des affaires en Russie, qui a permis de diminuer les stocks de plus de 50 %.

Ces stocks sont évalués à un prix inférieur au prix de vente.

Les « Marchandises en magasin » ont diminué de 103.056 fr. 24 par suite de l'emploi d'une partie du matériel. Elles sont mentionnées dans un inventaire qui a été mis à notre disposition.

Le chapitre « Caisse et banques » présente sur l'an dernier une diminution de 198.024 fr. 73. Son montant total s'élève à 3.202.810 fr. 47. Cette somme est employée pour la majeure partie en reports, dont le montant total s'élève à environ 2.500.000 francs.

Le portefeuille s'est accru de 432.766 fr. 91 par suite, notamment, de l'achat de rentes russes destinées à servir de cautionnement pour des marchés importants traités en Russie, et de l'augmentation du chiffre d'affaires.

Les débiteurs divers ont augmenté de 714.488 fr. 88, par suite de l'accroissement des ventes pendant les derniers mois de l'exercice.

Votre conseil a, d'ailleurs, comme l'an dernier, jugé prudent de prélever au compte de Profits et pertes, une provision pour créances irrécouvrables, qui a été fixée pour cette année à 57.950 fr. 85.

AU PASSIF

Le compte « Capital social » figure pour 7 millions de francs.

La réserve spéciale de 2 millions comprend la prime réalisée en 1901 sur les actions nouvelles.

La réserve statutaire s'est accrue de 62.150 fr. 06, somme prélevée conformément aux statuts sur les bénéfices de l'exercice précédent.

Cette réserve s'élève actuellement à 760.432 fr. 58.

Le prélèvement pour « Usure et Dépréciation » s'élève à 3.986.236 fr. 41 par suite de la décision prise par le conseil d'administration, aux termes de l'article 39 des statuts de porter à ce compte une somme de 71.366 francs.

Les créditeurs divers se montent à 722.954 fr. 67 sans changement notable sur l'exercice précédent.

Le « Fonds de roulement » figure sans changement pour 600.000 francs.

Le solde disponible du compte de Profits et pertes résultant de l'inventaire, s'élève à 620.370 05

En y ajoutant le reliquat de l'exercice précédent 35.386 39
on arrive au total de 655.756 44

constituant le bénéfice disponible dont votre conseil vous proposera l'emploi.

Nous vous proposons, Messieurs, d'approuver le bilan et les comptes qui vous sont présentés pour l'exercice clos le 31 juillet 1903.

Paris, le 7 novembre 1903.

Les commissaires,
Signé ; H. RODRIGUES,
M. DE GRANGENEUVE.

BILAN AU 31 JUILLET 1903

ACTIF		
Apports		
Droits d'exploitation sur les minerais		Pour mémoire
Fonds immobilisés		
Dépensé :	12.308.396 32	
Amorti :	4.870.726 53	
Reste à amortir		7.437.669 79
Stocks et approvisionnements		
Minerai :	149.033 70	
Fonte :	178.692 27	
Charbon et coke :	249.212 33	
Matières en route :	6.614 98	
Magasins :	524.454 19	1.108.00747
Caisse. Portefeuille et Débiteurs divers		
Caisse et banques :	3.202.81047	
Portefeuille :	1.243.304 65	
Débiteurs divers :	2.745.065 21	7.191.180 34
Total		<u>15.736.857 60</u>
PASSIF		
Capital social :	7.000.000 00	
Réserve spéciale constituée par la prime sur les actions nouvelles :	2.000.000 00	9.000.000 00

Réserve statutaire :	760.43258	
Fonds de roulement		600.006 41
Prélèvements pour usure et dépréciation		3.986.23
Coupons restant à payer		11.477 30
Créditeurs divers		722.954 67
Profits et pertes :	620.370 05	
Reliquat de l'exercice précédent :	35.386 39	655.756 44
Dont :		
Réserve statutaire (10 % sur 620.370 fr. 05 c.) :	62.037 00	
Aux actions :		
Coupon n° 18 de 40 francs :	560.000 00	
Solde à reporter à nouveau :	12.886 14	
Au conseil d'administration (Article 40 des statuts) :	20.833 30	655.756 44
Total		<u>15.736.857 60</u>

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

DÉBIT	
Abonnement au timbre	4.20108
Impôt sur le revenu en France	21.084 66
Impôt sur les bénéfices en Russie	14.918 27
Change sur roubles	3.491 63
Créances irrécouvrables	57 930 85
Usure et dépréciation	71.306 00
(Prélevé conformément à l'art. 39 des statuts.)	
Solde	620.370 05
Total	<u>793.382 54</u>
CRÉDIT	
Produit de l'exercice	690.436 06
Intérêts, escomptes et commissions	79.554 63
Rentrées sur créances	23.358 45
Coupon n° 12 périmé	33 40
Total	<u>793.382 54</u>

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous soumettre, conformément à l'article 39 de nos statuts, les inventaires, le compte de Profits et pertes et le bilan résumant la situation de la société au 31 juillet 1903.

Suivant notre usage, nous vous exposerons d'abord les résultats de nos diverses exploitations et nous vous présenterons ensuite, avec les résultats financiers de l'exercice, nos propositions relatives à la répartition du produit net.

Mines de fer de Krivoï-Rog

La production totale des mines a été de 287.094 tonnes au lieu de 274.883 tonnes dans l'exercice précédent, soit une augmentation de 12.211 tonnes.

Les livraisons totales se sont élevées à 325.371 tonnes en augmentation de 57.241 tonnes sur le chiffre correspondant du dernier exercice. Les livraisons à notre usine, qui sont comprises dans ce chiffre, ayant diminué de 1.735 tonnes, nos ventes au commerce proprement dit ont augmenté de 58.976 tonnes.

Nos diverses mines ont été toutes en exploitation, mais l'augmentation de production porte surtout sur nos mines du Sud de Krivoï-Rog et sur celles des terrains cultivables ; ces dernières sont exploitées en participation avec la Société de Briansk et celle des Aciéries du Donetz.

Les dépenses des travaux préparatoires et d'aménagement courant exécutées sur ces diverses mines se sont élevées à 67.808 fr. 49 c. et ont été portées en augmentation des immobilisations.

Usine de Gdantzefka

La production de fonte a été de 25.231 tonnes, soit à 900 tonnes près la même que celle de l'exercice précédent.

Cette production est celle de notre haut fourneau n° 3, le seul maintenu en activité pendant l'exercice. Nous devons dire ici que le haut fourneau n° 1 a été remis en feu le 16 août dernier et que l'exercice actuellement en cours débute avec deux hauts fourneaux en production.

Les livraisons ont été de 32.948 tonnes au lieu de 24.498 tonnes, soit une augmentation de 8.450 tonnes.

L'augmentation des livraisons a eu pour effet d'alléger nos stocks de fonte devenus trop considérables pendant la crise.

Nous vous signalions, l'an dernier, la baisse persistante de la fonte. Cette baisse a encore continué pendant la plus grande partie de l'exercice dont nous vous rendons compte, mais a fait place aujourd'hui à un certain relèvement dont nous profiterons dans nos nouvelles ventes.

Les dépenses d'entretien faites à l'usine ont été portées au compte d'exploitation. Le compte des fonds immobilisés a été réduit de 1.035 fr. 33 c., par suite d'une rentrée en magasin.

Houillères d'Orlofka-Eleniefka

La houillère d'Orlofka-Eleniefka a produit 136.247 tonnes de houille au lieu de 119.717 tonnes dans l'exercice précédent, soit une augmentation de 16.530 tonnes.

La consommation sur place, les livraisons à l'usine et aux fours à coke et les livraisons vendues au commerce ont absorbé 133.304 tonnes, représentant une augmentation de 11.283 tonnes sur le chiffre correspondant du dernier exercice.

Les livraisons faites aux acheteurs s'élèvent pour la houille à 65.903 tonnes et pour le coke à 8.314 tonnes.

La production de la houillère aurait été supérieure sans une inondation survenue dans les travaux du fond au puits n° 1, dans le courant du mois d'avril 1903. Cette venue d'eau souterraine absolument imprévue a noyé nos galeries. Nous avons pu reprendre nos travaux après une interruption de moins d'un mois.

Nous avons, par une transaction avec un exploitant de houille dont la concession est limitrophe de la nôtre, acquis le droit d'extraire par nos travaux souterrains, le stock de charbon situé dans sa concession en prolongement des couches que nous exploitons. L'extraction de ce charbon est actuellement commencée.

Les dépenses d'installation, y compris les frais de la transaction ci-dessus, faites dans l'exercice à la houillère se montent à la somme de 88.022 fr. 32, qui a été portée au bilan en augmentation du chapitre des fonds immobilisés.

Nous commençons actuellement l'exécution des travaux destinés à permettre d'augmenter la production de notre houillère.

Bilan et situation financiers

MM. les commissaires, dans leur rapport, ont analysé devant vous le bilan qui vous est soumis.

Nous vous signalerons spécialement dans la comparaison de ce bilan avec celui de l'exercice dernier, la diminution des stocks qui est dans l'ensemble de 896.829 fr. 73, et, par contre, l'augmentation de nos débiteurs divers qui est de 714.488 fr. 88. Ces différences s'expliquent par la reprise de la demande en produits métallurgiques qui est survenue dans les derniers mois de l'exercice.

Le compte de Profits et pertes se solde par une somme de 620.370 fr. 05 dont nous allons vous donner la décomposition.

Profit net et Répartition

Le produit de nos exploitations pour l'exercice se monte à 690.436 06
 auquel il y a lieu d'ajouter pour :

Produit de notre service financier	79.054 63
Coupon n° 13 périmé	32 40
Rentrées sur créances considérées comme irrécouvrables dans le précédent exercice et qui se montaient à 59.547 fr. 47	23.358 45
Total	793.382 54

Dans ce total, il y a lieu de déduire pour impôts divers en France et en Russie : 40.204 01

Frais de change : 3.491 63
 Créances considérées comme irrécouvrable : 57.950 85
 Prélèvement pour usure et dépréciations des bâtiments, machines, outils, etc. (art. 39 des statuts) : 71.366 00

173.012 49

Reste pour bénéfice net 620.470 05

Aux termes de l'article 40 des statuts, il doit être d'abord prélevé sur ce bénéfice :

10 % pour la réserve statutaire :	62.037 00	
Et, en outre, la somme suffisante pour servir aux actions 5 % du capital qu'elles représentent :	350.000 00	412.037 00
Le reste		208.333 05
doit être réparti de la façon suivante :		

9/10 ^e aux actionnaires	187.499 75
1/10 ^e au conseil d'administration	20.833 30
Total	208.333 05

Il résulte de là que les sommes revenant aux actionnaires se totalisant comme suit :

Solde de l'exercice précédent 35.386 39

Intérêt à 5 % 350.000 00

Répartition ci-dessus 187.499 75

Total 572.886 14

permettant de répartir à chacune des 14.000 actions un coupon de 40 francs, soit en tout 560.000 francs et de reporter à nouveau 12.886 fr. 14.

Si vous votez cette distribution, le coupon n° 18, se montant à 40 francs, sera mis en paiement à partir du 2 janvier 1904, au siège social, à Paris, au siège de l'exploitation à Krivoï-Rog, et chez MM. Cambefort F. et C. Saint-Olive, banquiers à Lyon. La société prend à sa charge, comme précédemment, l'impôt du revenu, mais l'impôt de transmission sera retenu sur les coupons des titres au porteur.

La crise métallurgique dont nous vous parlons depuis trois ans a atteint son maximum pendant l'exercice dont nous vous rendons compte.

Malgré cela, nous avons pu, par un certain ralentissement apporté dans les travaux, maintenir le dividende distribué au même chiffre que l'an dernier.

Ainsi que nous venons de vous le dire, une reprise dans les demandes de fonte et ensuite de minerai s'est manifestée dans les derniers mois, de l'exercice. La hausse des prix n'est venue que plus tard et c'est seulement maintenant que nous en ressentons les effets. Les charbons et les coques dont la situation ne s'était pas encore améliorée, semblent devoir suivre la reprise des produits métallurgiques et tout permet d'espérer pour l'exercice en cours une augmentation d'activité et de rendement de nos exploitations.

Pour profiter de cette reprise, nous avons mis en feu un deuxième haut fourneau, ce qui permettra à l'usine de fonctionner dans des conditions plus normales, et nous allons nous mettre en mesure d'augmenter la production de la houillère de façon que ces deux branches de notre entreprise puissent apporter leur part dans nos bénéfices sociaux.

Conseil d'administration

Depuis notre dernière assemblée générale, nous avons eu la douleur de perdre notre vénéré collègue, M. Alphonse Parran, emporté subitement alors que sa santé ne paraissait nullement atteinte.

M. Parran avait été, avec M. Paulin Talabot, le fondateur et l'organisateur de notre entreprise qu'il avait ensuite dirigée jusqu'en 1901, et dont il n'avait jamais cessé de s'occuper.

Nous serons vos interprètes en consignand dans ce rapport l'expression de nos unanimes regrets.

Vous aurez à pourvoir au remplacement ou à la réélection de deux administrateurs dont les pouvoirs expirent cette année. Les deux administrateurs sortants sont : MM. Gruner et Homberg.

Nous rappelons que ces administrateurs sont rééligibles.

Commissaires

Vous aurez aussi à pourvoir à la nomination de deux commissaires pour la vérification des comptes. Il y aura lieu, comme d'habitude, de les autoriser à remplir leur mandat, soit ensemble, soit séparément.

RÉSOLUTIONS

La feuille de présence constate que sur les 14.000 actions de la société, 4.831 sont représentées, et que le nombre des actionnaires présents à la séance est de 33 réunissant 194 voix.

Les résolutions suivantes, soumises à l'assemblée, ont été adoptées par elle à l'unanimité.

Première résolution

Après avoir entendu le rapport des commissaires et celui du conseil d'administration, l'assemblée générale approuve les comptes, inventaires et bilan de l'exercice clos le 31 juillet 1903, elle décide qu'il sera payé aux actions à partir du 2 janvier prochain, le coupon n° 18 de 40 francs, sous déduction de l'impôt de transmission pour les titres au porteur.

Deuxième résolution

Conformément à l'article 19 des statuts, l'assemblée réélit MM. Gruner et Homberg, administrateurs sortants.

En conséquence, le conseil d'administration de la société se trouve composé pour l'exercice 1903-1904 de la manière suivante :

MM. le baron [Robert] de Nervo, président ; Beigbeder, [Édouard] Gruner, administrateurs délégués ; Blount, Bouruet-Aubertot, [Paul] Du Buit, [Jules] Cambefort, de Chabaud La Tour, [Louis] Dorizon [Société générale], Homberg, Prince Serge Koudacheff, de Montgolfier, Provôt¹⁸, Ch[arles] Salomon, administrateurs.

Troisième résolution

Conformément aux articles 29 et 37 des statuts, l'assemblée décide qu'il y aura deux commissaires pour la vérification de l'exercice 1903-1904, avec faculté pour chacun d'eux, d'accomplir seul son mandat en cas d'empêchement de son collègue pour une cause quelconque, et fixe leur allocation au même chiffre que pour l'exercice précédent.

Elle désigne pour ces fonctions :

MM. Rodrigues (Henri),
et Grangeneuve (Michel de).

COMPAGNIE
DES
MINERAIS DE FER MAGNÉTIQUE
DE MOKTA-EL-HADID
Assemblée générale du 9 avril 1904
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 12 mai 1904)

La Société de Krivoï-Rog, dans laquelle nous possédons 877 actions, a distribué un dividende de 40 francs, inférieur de 10 francs à celui de l'exercice précédent. La crise de l'industrie minière et métallurgique a continué à sévir en Russie. La Société de Krivoï-

¹⁸ Georges Alphonse Marie Provôt (1872-1964) : marié à une fille d'Octave Homberg (1844-1907). Administrateur des Minerais de fer de Krivoï-Rog et de l'Imprimerie Chaix avec son beau-père. Administrateur des Salines de Djibouti (1911), de la Société financière française et coloniale (SFFC) et de la Société industrielle de Chimie d'Extrême-Orient (SICEO) à Haïphong en compagnie du demi-frère de son épouse, Octave Homberg II (1876-1942). Administrateur de la Société française d'exploitations et d'études minières (1926) et de sa suite, les Essences et pétroles de Saint-Julien-de-Peyrolas. Administrateur des Mines d'Orbagnoux (Ain)(1929). Président de la Société Ouest-Cameroun. Chevalier de la Légion d'honneur du 5 septembre 1919 pour son aide aux prisonniers de guerre français en Suisse.

Rog est une des entreprises les moins atteintes et, grâce à l'élasticité de ses moyens de production et à sa solide situation financière, elle devra être une des premières à profiter de la reprise des affaires.

SOCIÉTÉ ANONYME
DES MINERAIS DE FER DE KRIVOÏ-ROG
Assemblée générale du 29 novembre 1904
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 15 décembre 1904)

RAPPORT DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

Nous venons vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier dans votre dernière assemblée générale du 28 novembre 1903.

Le bilan de l'exercice clos le 31 juillet 1904 se totalise à l'actif par une somme de 15.989.982 fr. 07 c. et se balance au passif par une somme de 663.056 fr. 22 c, formant le solde du compte de profits et pertes.

Nous avons constaté, au siège social, à Paris, la concordance de ce bilan avec les livres et les documents de la comptabilité, et, suivant l'usage, nous allons en comparer les divers chapitres avec ceux du bilan approuvé dans votre assemblée générale du 28 novembre 1903.

À l'Actif

Les « Apports » figurent pour mémoire.

Les « Fonds immobilisés » se montent à 8.492.321 fr. 71 c., en augmentation de 1.053.651 fr. 92 c. Cette somme provient principalement, de travaux de premier établissement exécutés dans la houillère de la société et aussi d'achats de terrains attenants à l'usine de Krivoï-Rog, et d'acquisition de droits miniers dans les environs.

Les « Stocks » prêts à être expédiés se montent :

1° Pour le minerai, à	245.065 84
2° Pour la fonte, à	268.629 33
3° Pour le charbon et le coke, à	284.892 86

Ces chiffres sont en assez notable augmentation sur ceux de l'année dernière, par suite du développement de la production dans les mines de fer et de houille, et de la marche de deux hauts fourneaux pendant tout l'exercice.

Ces stocks sont évalués à un prix inférieur au prix de vente.

Les « Marchandises en magasin » ont augmenté de 109.187 fr. 06 c. par suite des travaux exécutés dans la houillère. Elles sont mentionnées dans un inventaire qui a été mis à notre disposition.

Le chapitre « Caisse et Banques » présente sur l'an dernier une diminution de 1.296.352 fr. 39 c. Son montant s'élève à 1.906.458 fr. 08 c. Cette somme est employée en reports, jusqu'à concurrence de 1.200.000 francs.

Le « Portefeuille » s'est accru de 334.160 fr. 96 c. par suite d'achat de rentes russes destinées à servir de cautionnement pour les marchés traités en Russie, et par suite de l'achat de bons du Trésor russe 5 %.

Les « Débiteurs divers » ont diminué de 175.227 fr. 27.

Votre conseil a prélevé au compte de Profits et pertes une provision de 68.266 fr. 66. pour créances irrécouvrables.

Au Passif

Le compte « Capital social » figure pour 7 millions de francs.

La « Réserve spéciale » de 2 millions comprend la prime réalisée en 1901 sur les actions nouvelles.

La « Réserve statutaire » s'est accrue de 62.037 francs, somme prélevée, conformément aux statuts sur les bénéfices de l'exercice précédent. Cette réserve s'élève actuellement à 822.469 fr. 58 c.

Le « Prélèvement pour Usure et Dépréciation » s'élève à 4.036.236 fr. 41 c. par suite de la décision prise par le conseil d'administration, aux termes de l'article 39 des statuts, de porter à ce compte une somme de 50.000 francs.

Les « Créiteurs » se montent à 854.805 fr. 46 c, en augmentation de 131.850 fr. 79 c. sur le chiffre de l'exercice précédent.

Le « Fonds de roulement » figure, sans changement, pour 600.000 francs.

Le solde disponible du compte de « Profits et pertes » résultant de l'inventaire, s'élève à 650.170 08

En y ajoutant le reliquat de l'exercice précédent 12.886 15

on arrive au total de 663.056 22

constituant le bénéfice disponible dont votre conseil vous proposera l'emploi.

Nous vous proposons, Messieurs, d'approuver le bilan et les comptes qui vous sont proposés pour l'exercice clos le 31 juillet 1904.

Paris, le 8 novembre 1904.

Les commissaires,
Signé : H. RODRIGUES,
M. DE GRANGENEUVE.

BILAN AU 31 JUILLET 1904

ACTIF		
Apports		
Droits d'exploitation sur les minerais		pour mémoire
Fonds immobilisés		
Dépensé :	13.363.048 24	
Amorti :	4.870.726 53	
Reste à amortir		8.492.321 71
Stocks et approvisionnements		
Minerai :	245.065 84	
Fonte :	268.629 33	
Charbon et coke :	284.392 86	
Matières en route :	12.169 44	
Magasins :	633.641 25	1.443.898 72

Caisse, portefeuille et débiteurs divers		
Caisse et banques :	1.906.458 08	
Portefeuille :	1.577.465 61	
Débiteurs divers :	2.569.837 95	
		6.053.761 64
Total		<u>15.989.982 07</u>
PASSIF		
Capital social :	7.000.000 00	
Réserve spéciale constituée par la prime sur les actions nouvelles :	2.000.000 00	
		9.000.000 00
Réserve statutaire		822.469 58
Fonds de roulement		600.000 00
Prélèvements pour usage et dépréciation		4.036 236 41
Coupons restant à payer		13.414 40
Créditeurs divers		854.806 45
Profits et pertes :	650.170 08	
Reliquat de l'exercice précédent :	12.886 14	663.056 22
Dont :		
Réserve statutaire (10 % sur 650.170 fr. 08 c.) :	65.017 00	
Aux Actions :		
Coupon n° 19 de 40 francs :	560.000 00	
Solde à reporter à nouveau :	14.523 92	
Au conseil d'adm. (Art. 40 des statuts) :	23.515 30	
		663.056 22
Total		<u>15.989.982 07</u>

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

DÉBIT	
Abonnement au timbre	4.201 08
Impôt sur le revenu en France	23.333 34
Impôt sur les bénéfiques en Russie :	
Déclaration pour l'exercice 1902-1903 et supplément sur les deux exercices précédents :	88.817 09

Amortissement de la moitié des sommes restées en litige pour les exercices 1895 à 1898 : 57.014 30	145.831 39
Créances irrécouvrables	68.266 66
Usure et dépréciation	50.000 00
Solde	650.170 08
Total	<u>941.802 55</u>
CRÉDIT	
Produit de l'exercice	852.550 85
Intérêts, escomptes et commissions	67.341 71
Rentrées sur créances	21.243 04
Change sur roubles	656 95
Total	<u>941.802 55</u>

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Nous vous avons convoqués en assemblée générale ordinaire, conformément à l'article 39 des statuts, pour vous présenter les inventaires, le compte de Profits et pertes et le Bilan résumant la situation de la société au 31 juillet 1904.

Nous allons vous donner d'abord, comme nous avons l'habitude de le faire, quelques renseignements sur la marche de nos diverses exploitations, et nous vous soumettrons ensuite, avec les résultats de l'exercice, nos propositions relatives à la répartition du produit net.

Mines de fer de Krivoï-Rog

La production des mines a été de 450.864 tonnes au lieu de 287.094 tonnes dans l'exercice précédent, soit une augmentation de 163.770 tonnes.

Les livraisons, tant à l'usine qu'à nos acheteurs, se sont élevées au total de 429.578 tonnes. Ce chiffre est en augmentation sur celui de l'an dernier de 104.207 tonnes dont 70.496 tonnes pour l'augmentation des ventes proprement dites.

La production s'est accrue, d'une part, dans les mines des terrains cultivables de la commune de Krivoï-Rog exploités en commun avec la Société de Briansk et la Société des Aciéries du Donetz, d'autre part, dans nos mines du Sud de Krivoï-Rog sur lesquelles nous faisons des installations nouvelles destinées à nous permettre de faire face à un accroissement éventuel des demandes de minerai.

L'appel sous les drapeaux des réserves de l'armée n'a pas encore été fait d'une manière générale dans la région de nos mines. Notre main-d'œuvre, momentanément troublée lors des premiers avis de départ, a pu être bientôt reconstituée.

Les dépenses pour installations sur l'ensemble de nos mines et pour acquisition de droits miniers nouveaux s'élèvent à la somme de 94.403 fr. 01 qui a été portée au bilan en augmentation des immobilisations,

Usine de Gdantzefka

Le haut fourneau n° 3 est resté en marche pendant tout l'exercice, et le fourneau n° 1, rallumé le 16 août 1903, a été en feu pendant cinquante semaines.

La production en fonte a été de 47.507 tonnes, soit 22.276 tonnes de plus que dans l'exercice précédent.

Les livraisons ont été de 46.127 tonnes au lieu de 32.948, soit une augmentation de 13.179 tonnes.

Le relèvement dans le prix de la fonte indiqué lors de notre dernière assemblée générale n'a pas eu, dans le courant de l'exercice, l'importance que nous espérons et les tentatives pour amener une entente commerciale entre les principaux producteurs du Midi de la Russie n'ont pas encore abouti.

Nous espérons, néanmoins, obtenir dans cet exercice, pour nos fontes, un prix de vente plus satisfaisant.

Les dépenses faites dans l'exercice tant à l'usine qu'à la direction de Krivoï-Rog, en dehors des comptes d'exploitation, se montent à la somme de 31.333 fr. 33 c, qui, par suite d'une rentrée de matériel en magasin, a été réduite à 7.613 fr. 53 c.

Cette dernière somme a été portée au bilan en augmentation de nos immobilisations.

Houillères d'Orlofka-Eleniefka

La houillère d'Orlofka-Eleniefka a produit 179.039 tonnes, au lieu de 136.247 tonnes dans l'exercice précédent, soit une augmentation de 42.792 tonnes.

La consommation sur place, les livraisons à l'usine et aux fours à coke et les ventes directes ont absorbé 177.979 tonnes, représentant une augmentation de 44.675 tonnes sur le chiffre correspondant du dernier exercice.

La plus grande partie de cette augmentation a passé dans la consommation de l'usine par suite de la mise en feu du fourneau n° 1.

Les ventes faites directement aux acheteurs s'élèvent pour la houille à 79.823 tonnes, et pour le coke à 6.358 tonnes.

Nous avons continué à la Houillère l'exécution des travaux commencés l'an dernier dans le but de porter à 300.000 tonnes la production de nos divers sièges d'exploitation. Ces travaux sont poussés avec activité ; nous espérons les achever, pour la plus grande partie du moins, dans l'exercice actuel et atteindre bientôt le chiffre de production que nous vous avons annoncé.

Le gouvernement russe, considérant, à juste titre, la houille comme un produit de première nécessité pour les services de la guerre, a pris le parti de ne pas appeler sous les drapeaux les hommes de la réserve employés dans les travaux du fond, car cet appel aurait réduit dans une proportion très considérable la production des divers bassins houillers du pays.

À la suite de conférences entre les principaux producteurs de houille du Midi de la Russie, on a décidé la constitution d'une Société de vente en commun dont les statuts ont été approuvés par un ukase en date du 11 mai 1904.

Les négociations se poursuivent entre les intéressés pour arrêter les détails d'exécution du projet dont la réalisation serait bien désirable.

Les dépenses en travaux préparatoires au fond en travaux d'installation au jour, en construction de maisons ouvrières, s'élèvent à la somme de 952.635 fr. 28, qui a été portée au bilan en augmentation du chapitre des fonds immobilisés.

Bilan et situation financière

MM. les commissaires, dans leur rapport, ont analysé devant vous le bilan qui vous est soumis.

Nous vous signalons spécialement, dans la comparaison de ce bilan avec celui de l'an dernier, l'augmentation des immobilisations qui est de 1.054.651 fr. 92 et dont nous vous avons donné plus haut les éléments et la diminution de 962.191 fr. 43 qui en est la conséquence, dans l'ensemble des comptes de disponibilité figurant à notre actif.

Le compte de Profits et pertes se solde par une somme de 650.170 fr. 08 dont nous allons vous donner la décomposition.

Produit net et Répartition

Le produit net de nos exploitations pour l'exercice se monte à 852.560 85

auquel il y a lieu d'ajouter pour :

Produit de notre service financier	67.34171
Boni sur le change des roubles	656 95
Rentrées sur créances considérées comme irrécouvrables	21.243 04
Total	941.802 55

De ce total, il y a lieu de déduire pour impôts divers en France et en Russie : 173.365

81

Créances irrécouvrables : 68.266 66

Prélèvement pour usure et dépréciation des bâtiments, machines et outils, etc. (art. 39 des statuts) : 50.000 00

291.633 47

Reste 650.170 08

Nous avons à vous signaler ici que le chiffre des impôts russes comprend non seulement la déclaration de 1902-1903 et le supplément de 1901-1902, mais encore le supplément de 1900-1901 qui n'avait pas été liquidé l'an dernier par suite d'un désaccord avec l'administration. Il comprend en outre, à titre extraordinaire, la moitié, mise à la charge de l'exercice, d'une somme de 114.028 fr. 61 imputable aux exercices 1895 à 1898 dont nous avons contesté la perception devant toutes les juridictions compétentes et que nous avons été condamnés par le Sénat dirigeant à payer au fisc à titre définitif.

Le bénéfice net de l'exercice, déduction faite des charges ci-dessus, se monte à 650.170 08

Aux termes de l'article 40 des statuts, il doit être d'abord prélevé sur le bénéfice :

10 % pour la réserve statutaire : 65.017 00

Et, en outre, la somme suffisante pour servir aux actions 5 % du capital qu'elles représentent : 350.000 00

415.017 00

Le reste 237.153 08

doit être réparti de la façon suivante :

9/10 aux actionnaires 211.637 78

1/10 au conseil d'administration 23.515 30

235.153 08

Il résulte de là que les sommes revenant aux actionnaires se totalisent comme suit :

Solde de l'exercice précédent 12.886 14

Intérêt à 5 % 350.000 00

Répartition ci-dessus 211.637 78

Total 574 523 92

permettant de répartir à chacune des 14.000 actions un coupon de 40 francs, soit en tout 560.000 francs et de reporter à nouveau 14.523 fr. 92.

Si vous votez cette distribution, le coupon n° 19, se montant à 40 francs, sera mis en paiement à partir du 2 janvier 1905, au siège social à Paris, au siège de l'exploitation à Krivoï-Rog, et chez MM. Cambefort F. et C. Saint-Olive, banquiers à Lyon.

La société prend à sa charge, comme précédemment, l'impôt du revenu, mais l'impôt de transmission sera retenu sur les coupons des titres au porteur.

Comme vous le voyez, Messieurs, l'exercice dont nous venons de vous rendre compte a été marqué par un accroissement de nos bénéfices d'exploitation et, surtout, par l'importance de nos travaux d'installation.

La reprise de l'industrie métallurgique, dont nous vous signalions les débuts dans notre rapport de l'an dernier, a été arrêtée par la déclaration si imprévue de la guerre russo-japonaise ; mais nous croyons que, dès que celle-ci sera terminée, la stagnation actuelle fera place à une période de grande activité industrielle.

Cette considération nous a décidé de reprendre à la houillère l'exécution, momentanément suspendue par la crise, du programme des travaux que vous aviez adopté dans votre assemblée générale de 1900. Les dépenses, dépassant un million, ont été payées sur les disponibilités ménagées à cet effet. D'autre part, nous avons limité à 50.000 francs le prélèvement sur les bénéfices, pour usure et dépréciation.

Nous avons ainsi pu maintenir le chiffre de la répartition de 40 francs qui vous est proposée et préparer l'avenir d'une houillère dont les résultats viendront, nous l'espérons, s'ajouter prochainement aux bénéfices de nos autres exploitations.

Conseil d'administration

Vous aurez à procéder à la nomination de deux administrateurs en remplacement de MM. Beigbeder et de Chabaud La Tour, dont les mandats expirent cette année. Nous vous rappelons qu'aux termes des statuts les administrateurs sortants sont rééligibles.

Commissaires

Vous aurez aussi à pourvoir à la nomination de deux commissaires pour la vérification des comptes. Il y aura lieu, comme d'habitude, de les autoriser à remplir leur mandat, soit ensemble, soit séparément.

RÉSOLUTIONS

La feuille de présence constate que, sur les 14.000 actions de la société, 4.320 sont représentées, et que le nombre des actionnaires présents à la séance est de 33 réunissant 166 voix.

Les résolutions suivantes, soumises à l'assemblée, ont été adoptées par elle à l'unanimité.

Première résolution

Après avoir entendu le rapport des commissaires et celui du conseil d'administration, l'assemblée générale approuve les comptes, inventaires et bilan de l'exercice clos le 31 juillet 1904 ; elle décide qu'il sera payé aux actions, à partir du 2 janvier prochain, le coupon n° 19 de 40 francs, sous déduction de l'impôt de transmission pour les titres au porteur.

Deuxième résolution

Conformément à l'article 19 des statuts, l'assemblée réélit MM. Beigbeder et de Chabaud-La Tour, administrateurs sortants.

En conséquence, le conseil d'administration de la société se trouve composé pour l'exercice 1904-1905 de la manière suivante :

MM. le baron [Robert] de Nervo, président ; Beigbeder, Gruner, administrateurs délégués ; Blount, Bouruet-Aubertot, [Paul] Du Buit, [Jules] Cambefort, de Chabaud-La Tour, Dorizon, Homberg, prince Serge Koudacheff, de Montgolfier, Provôt, Ch[arles] Salomon, administrateurs.

Troisième résolution

Conformément aux articles 29 et 37 des statuts, l'assemblée décide qu'il y aura deux commissaires pour la vérification de l'exercice 1904-1905, avec faculté, pour chacun d'eux, d'accomplir seul son mandat en cas d'empêchement de son collègue pour une cause quelconque, et fixe leur allocation au même chiffre que pour l'exercice précédent.

Elle désigne pour ces fonctions :

MM. Rodrigues (Henri),
et Grangeneuve (Michel de).

COMPAGNIE
DES
MINERAIS DE FER MAGNÉTIQUE
DE MOKTA-EL-HADID
SOCIÉTÉ ANONYME — CAPITAL : 20.000.000 DE FRANCS
26, avenue de l'Opéra, 26
Assemblée générale du 18 avril 1905
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 15 mai 1905)

La Société de Krivoï-Rog a distribué pour l'exercice 1903-1904 un dividende de 40 francs égal à celui de l'exercice précédent. Cette société a pu franchir la crise métallurgique qui a précédé la guerre russo-japonaise en maintenant son dividende et en consacrant des sommes importantes au développement de son exploitation houillère du Donetz. La variété de sa production — qui consiste en minerais de fer, en fonte et en houille et cokes — lui permet de régler suivant l'état du marché, l'activité de ses divers services et d'en régulariser ainsi la marche générale mieux que si elle n'avait, comme à ses débuts, que du minerai de fer à exploiter.

SOCIÉTÉ ANONYME
DES
MINERAIS DE FER DE KRIVOÏ-ROG
CAPITAL : 7.000.000 DE FRANCS
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 23 novembre 1905)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Nous avons à vous rendre compte d'un exercice que les circonstances politiques et économiques ont rendu particulièrement difficile et, à vous exposer les raisons qui ont décidé votre conseil à vous convoquer en assemblée générale ordinaire et extraordinaire au moment où la conclusion de la paix peut faire espérer une amélioration de la situation en Russie.

Suivant notre usage, nous procéderons tout d'abord à une revue de nos diverses exploitations.

Mines de fer de Krivoï-Rog

La production totale des mines n'a été que de 368.663 tonnes, au lieu de 450.864 tonnes dans l'exercice précédent, soit une diminution de 82.201 tonnes.

Les livraisons totales n'ont pas dépassé 312.522 tonnes, dont 54.346 à l'usine et 258.176 aux divers acheteurs.

Notre stock est monté de 54.135 tonnes à 110.276 tonnes.

Ces résultats peu satisfaisants sont entièrement dus à la perturbation profonde apportée par la guerre russo-japonaise, car à aucune époque, nous n'avions commencé l'année avec un carnet de commandes aussi bien pourvu.

Dès les premiers mois de l'exercice, la plupart de nos clients se voyaient obligés de nous demander de restreindre nos livraisons de minerai et quand, plus tard, les ordres d'expédition nous sont revenus, ce sont les moyens de transport qui ont fait défaut, les wagons qui ont manqué ; de telle sorte que nombreuses ont été les semaines où nous ne pouvions livrer la moitié des quantités de minerais dont la fourniture nous était

demandée. Pour certaines destinations, les wagons étaient même, par moment, absolument refusés.

Malgré cette situation si anormale, nous n'avons pas hésité à maintenir nos mines en activité, de façon à constituer des stocks que nous puissions expédier aussitôt le trafic régulier rétabli sur les chemins de fer ; et quand nos estacades de minerais ont été encombrées, plutôt que de risquer d'indisposer un personnel qui n'avait point été entamé par les agitations sociales et de laisser se disperser des ouvriers habitués au travail très spécial de nos exploitations souterraines, nous avons développé les travaux préparatoires de façon à pouvoir forcer la production aussitôt que le besoin s'en fera sentir.

L'accroissement des stocks a augmenté fortement nos immobilisations, ainsi que vous le remarquerez par l'examen de notre bilan ; et le développement donné aux travaux préparatoires a chargé sensiblement nos prix de revient de cet exercice, mais au profit des prochains exercices.

Il a été porté en augmentation des immobilisations 43.350 fr. 37 p. par suite de travaux préparatoires exécutés sur nos mines.

Usine de Gdantzefka

Le commerce des fontes a été pour le moins aussi profondément atteint que celui des minerais par la crise générale produite par la prolongation de la guerre ; et deux des centres les plus importants de consommation nos fontes, la Pologne et les Provinces Baltiques, ont été si continuellement agitées par les grèves sans cesse renaissantes, que les livraisons sur marchés conclus ont subi des retards et ajournements importants et que certaines fonderies se sont trouvées dans une situation économique des plus précaires.

Nous avons dû, dès le mois de mars, renoncer à maintenir en feu l'un des deux fourneaux, de sorte que la production n'a été que de 37.061 tonnes, en diminution de 10.446 tonnes, par rapport à l'exercice précédent.

Les livraisons ont cependant atteint 36.627 tonnes, de sorte que notre stock n'a finalement augmenté que de 434 tonnes.

Les efforts faits par plusieurs des principaux producteurs de fonte pour écouler les stocks qui s'étaient accumulés dans les cours de leurs usines ont pesé lourdement sur le marché, et malheureusement l'entente pour les ventes qui paraissait sur le point de se réaliser au commencement de l'exercice, puis de nouveau en décembre dernier, a été, une fois encore, ajournée.

Tout espoir d'un rapprochement ne paraît cependant pas perdu et le concours de notre société est assuré à toute tentative tendant à constituer une entente qui, tout en assurant une répartition rationnelle de la production, arrêterait les effets désastreux d'une concurrence que tous reconnaissent nuisible aux intérêts des usines, même les mieux en mesure de poursuivre la lutte.

Au cours de cet exercice, il a été dépensé au compte des immobilisations une somme de 19.426 fr. 03 c.

Toutes les autres dépenses d'entretien et de réfection de fourneaux et appareils ont été portées de suite au compte Exploitation.

Houillères d'Orlofka-Eleniefka

Créée dans le but exclusif d'assurer une régulière alimentation de combustible aux fours à coke de l'usine de Gdantzefka, la houillère d'Orlofka ne fut d'abord organisée qu'en vue d'une production voisine de 50.000 tonnes par an.

Quand, plus tard, les recherches sur le terrain amodié par notre Société eurent établi d'une façon certaine qu'il existe, dans cette région, un ensemble de couches qui permettraient la réalisation facile et fructueuse d'une production d'au moins 300.000 tonnes par an de houilles de bonne qualité, un programme des travaux fut préparé.

La longue crise industrielle qu'est venue aggraver la guerre russo-japonaise a imposé un ralentissement aux travaux préparatoires et a prolongé cette période de transformation.

Votre conseil n'a pas cru qu'il fût de bonne administration de maintenir cette situation.

Prévoyant que la fin de la guerre serait certainement le signal d'une reprise plus ou moins intense d'activité industrielle, il n'a pas hésité à donner une nouvelle impulsion dans l'exercice écoulé, d'une part, aux travaux d'aménagement du gîte, d'autre part, à la construction d'une station centrale électrique, d'appareils de triage à chacun des puits, et d'un lavoir à côté du puits principal.

De 136.247 tonnes dans l'exercice 1902-1903, la production était montée à 179.039 dans l'exercice 1903-1904 ; elle a atteint 246.368 tonnes dans l'exercice écoulé.

Les fours à coke ont consommé 93.998 tonnes de houille et produit 66.324 tonnes de coke qui a été partiellement livré à l'usine et partiellement vendu.

Les ventes de houille à la clientèle ont atteint 133.780 tonnes, en augmentation de 53.952 tonnes sur l'année précédente.

Alors, que, sur la plupart des exploitations, la main-d'œuvre manquait, nous avons toujours eu des ouvriers en nombre suffisant, et, si la production n'a atteint qu'environ 250.000 tonnes, c'est par suite de l'insuffisance constante des moyens de transport.

Grâce aux dépenses considérables que nous avons consenties pour la construction de maisons confortables destinées aux ouvriers mariés, et pour l'organisation de tout ce qui peut améliorer les conditions d'existence des travailleurs, notre population est devenue stable et n'a pu être ébranlée, que pendant trois jours, et seulement partiellement, par les agitateurs grévistes.

À la houillère, comme aux mines de fer, quand l'encombrement causé par le manqué de wagons nous a obligés de restreindre la production, plutôt que de faire chômer notre personnel, nous avons continué les travaux préparatoires pour nous permettre d'augmenter ultérieurement la production, aussitôt que les moyens de transport deviendront abondants, et à condition, bien entendu, qu'à ce moment-là. ne surgissent pas de difficultés ouvrières.

L'ardente concurrence que se font les principaux producteurs de houille du Midi de la Russie a produit un tel avilissement du prix de vente qu'il en est résulté la suppression de tout bénéfice.

Les négociations dont vous entretenait notre précédent rapport, n'ont pu aboutir jusqu'ici à une entente générale mais, tout au moins pour des commandes récentes, nous avons pu, par une convention spéciale, arriver à obtenir des prix meilleurs qui nous permettent d'envisager l'avenir avec plus de confiance, d'autant que l'ensemble du marché houiller a été de suite consolidé par cette action concordante. Nous avons quelque espoir que le résultat obtenu contribuera prochainement à la réalisation d'une entente générale.

Les dépenses résultant d'importants travaux préparatoires au fond, celles d'achèvement de la station centrale électrique et de construction d'une voie à traction mécanique reliant les trois puits entre eux et avec les fours à coke, la première partie des dépenses de construction d'un triage et d'un lavoir central au puits n° 2, et enfin diverses dépenses de construction de nouvelles maisons d'habitation, d'agrandissement de l'hôpital et de l'école atteignent ensemble une somme de 771.627 fr. 20 c. qui a été portée au bilan en augmentation du chapitre des fonds immobilisés.

Bilan et situation financière

Nous n'entrerons pas dans l'examen détaillé du bilan que MM. les commissaires ont analysé devant vous.

Nous nous contenterons de vous signaler, par comparaison avec le bilan de l'exercice précédent :

1° Que les immobilisations ont augmenté de 834.403 fr. 60 c, à raison de 43.350 fr. 37 c, par suite de travaux de recherches et de premier établissement sur les minerais de fer ;

De 19.426 fr. 03 c., par suite de travaux de réfection et d'amélioration à l'usine et dans les bâtiments de la direction ;

De 771.627 fr. 20 c., par suite de travaux et constructions à la houillère ;

2° Que l'impossibilité où nous avons été d'obtenir du matériel roulant en quantité suffisante pour l'exécution des commandes ayant obligé de mettre sur parc :

56.141 tonnes de minerais,

434 tonnes de fonte,

6.921 tonnes de houilles,

nos stocks et approvisionnements ont augmenté, de ce fait, de 472.084 fr. 90 c. ;

3° Que, par suite de l'obligation où nous nous sommes trouvés de munir nos machines et appareils de pièces de rechange avant le moment où seront appliquées les augmentations de droits de douane à l'entrée en Russie, les immobilisations du magasin, du fait de pièces de machines, ont augmenté de 23.529 fr. 41 malgré la diminution obtenue sur les marchandises générales.

Nous devons, d'autre part, vous signaler qu'une des conséquences les plus fâcheuses de la situation financière et économique causée par la prolongation de la guerre a été le retard très général de tous les paiements.

En dehors des inquiétudes que peut causer la situation précaire de certains acheteurs de fonte, dont les usines ont été pendant de longs mois atteintes par les grèves, par l'irrégularité de l'alimentation en matières premières ou par l'impossibilité de livrer les produits finis, nous devons constater que beaucoup des clients les plus solides nous ont demandé des crédits plus longs : c'est ce qui explique l'élévation de 384.791 fr. 20 c. sur le compte des Débiteurs divers, dans une année où les livraisons ont été moindres.

Produit net et Répartition

Réduit par suite d'une diminution de plus de 80.000 tonnes dans les ventes de minerais causée exclusivement par le manque de wagons, par suite de l'augmentation sensible des prix de revient à la mine et à la houillère et par suite du développement donné aux travaux préparatoires, le produit de nos exploitations n'a été que de Fr. 347.662 12

auquel il y a lieu d'ajouter pour :

Produit de notre service financier 19.404 14 ;

Rentrées sur créances considérées comme irrécouvrables 19.824 66

Coupon n° 14 périmé 108 20

Le produit total de l'exercice est donc 386.999 12

De ce total, il y a lieu de déduire, non seulement les impôts payés en France dans l'exercice (27.534 fr. c 66 c), mais encore des sommes importantes pour impôts en Russie, dont la plus forte partie est la suite de réclamations successives de la part du fisc russe.

En effet, à côté de la somme de 65.093 fr. 48 c. pour laquelle nous avons été imposés pour l'exercice 1903-1904, mais sur le montant de laquelle nous discutons encore, nous avons à faire entrer en compte le solde du supplément d'impôt qu'une décision souveraine du Sénat nous a imposé pour les exercices 1895 à 1898, soit 57.014 fr. 31 c. Nous vous demandons d'amortir également une autre somme de 41.403 fr. 06 c. qui nous est réclamée, à titre d'impôt supplémentaire relatif à l'exercice 1902-1903 et sur laquelle nous sommes en discussion devant le Sénat.

L'ensemble de ces impôts à la charge de l'exercice s'élève à 191.045 fr. 51 c.

Conformément à l'article 39 de nos statuts, nous devons chaque année porter une somme au compte « Usure et Dépréciation ». Nous avons fixé cette somme à 40.000 francs.

À côté d'une somme de 6.567 fr. 33 c. pour créances irrécouvrables de l'exercice, nous vous demandons, par mesure de prudence, de porter à un compte d'amortissement de créance douteuse une somme de 80.000 francs.

Si vous approuvez ces diverses propositions, le solde de l'exercice écoulé, déduction faite d'une perte sur change de 332 fr. 63 c, ne sera que de 69.053 fr. 65 c. Nous vous proposons de le reporter à nouveau.

Moins atteinte que beaucoup d'autres par la crise économique et sociale qui a si profondément ébranlé la Russie, notre société a cru sage de s'attacher à se préparer résolument à répondre aux demandes que nous prévoyons aussitôt le calme rétabli.

Cette reprise s'annonce dès maintenant ; nous avons, pour l'exercice dans lequel nous entrons, un carnet de commandes en minerais et houilles supérieur à celui que nous avons jamais eu.

Nous voudrions pouvoir vous dire que l'exercice nouveau sera fructueux, mais trop d'incertitudes pèsent encore sur l'avenir économique et politique du pays où nous travaillons pour que nous puissions exprimer plus que des espérances sérieuses.

Tout ce que nous pouvons dire, c'est que si le service des transports par chemins de fer reprend son cours régulier et si la situation ouvrière, dans les centres industriels consommateurs, comme aussi dans nos régions, n'est pas troublée, nous sommes en mesure de répondre largement aux commandes que nous avons reçues et à celles que nous pourrions encore recevoir.

Direction de la société

Au cours de l'exercice écoulé, notre société a été privée, par une mort subite, des services de M. Martin Szymanowski qui était son directeur en Russie depuis dix-huit ans et qui avait géré nos intérêts avec une compétence et une intelligence auxquels nous tenons à rendre hommage.

La mort prématurée de M. Szymanowski, les difficultés inhérentes à la situation actuelle en Russie et le développement de nos affaires ont décidé votre Conseil à créer, en Russie, deux directions séparées : l'une pour les mines de fer et l'usine, l'autre pour la houillère, dépendant toutes deux directement d'un directeur général résidant à Paris.

Votre conseil a, en conséquence, appelé aux fonctions d'administrateur-directeur général de la société M. Gruner, qui remplissait déjà, concurremment avec M. Beigbeder, les fonctions d'administrateur délégué, et que désignaient à son choix sa compétence spéciale comme ingénieur et sa connaissance approfondie des affaires russes.

La rémunération spéciale attribuée à cette fonction n'augmentera pas les charges sociales qui résultaient de l'ancienne organisation.

Conseil d'administration

Depuis notre dernière assemblée générale, nous avons eu la douleur de perdre notre doyen sir Edward Blount qui fut, avec MM. Paulin Talabot et Parran, l'un des fondateurs de notre société et qui n'avait cessé de suivre avec un vif intérêt, malgré son grand âge, la marche de nos affaires sociales.

Le prince Koudacheff nous a fait connaître qu'il a cédé ses actions, avant le 31 juillet, et nous a demandé d'en faire la remise à un tiers. Nous devons le considérer comme démissionnaire.

Le prince Koudacheff n'ayant paru à aucune séance du conseil depuis cette date et n'ayant pris dans le présent exercice, aucune part à la gestion de la société, nous vous demandons de donner à ce dernier *quitus* de sa gestion. Nous nous préoccupons de le

remplacer par un autre collègue russe, mais le choix n'a pu être fixé définitivement en raison des événements.

M. Léon de Nervo, trop absorbé par ses occupations à la Compagnie de Mokta, nous a demandé de résilier ses fonctions de secrétaire général de notre société qu'il avait remplies depuis 1896 avec une remarquable compétence. Nous avons tenu à nous assurer la continuation de son concours en l'appelant aux fonctions d'administrateur, en remplacement de M. Parran, décédé.

Nous vous demandons de bien vouloir confirmer le choix de cet administrateur.

Les deux administrateurs sortants sont MM. [Paul] Du Buit et [Charles] Salomon. Nous rappelons que ces administrateurs sont rééligibles.

Commissaires

Vous aurez à pourvoir à la nomination de deux Commissaires pour la vérification des comptes. Il y aura lieu, comme d'habitude, de les autoriser à remplir leur mandat, soit ensemble, soit séparément.

RÉSOLUTIONS

La feuille de présence constaté que, sur les 14.000 actions de la société, 7.677 sont représentées, et que le nombre des actionnaires présents à la séance est de 34 réunissant 295 voix.

Les résolutions suivantes, soumises à l'assemblée, ont été adoptées par elle à l'unanimité.

Première résolution

Après avoir entendu le rapport des commissaires et celui du conseil d'administration, l'assemblée générale approuve les comptes, inventaires et bilan de l'exercice clos le 31 juillet 1905.

Deuxième résolution

L'assemblée donne acte au conseil de sa communication relative au prince Koudacheff et donne à ce dernier *quitus* de sa gestion.

Troisième résolution

Conformément à l'article 19 des statuts, l'assemblée réélit MM. Salomon et [Paul] Du Buit, administrateurs sortants.

Elle ratifie la nomination de M. Léon de Nervo, en remplacement de M. Parran, décédé.

En conséquence, le conseil d'administration de la société se trouve composé pour l'exercice 1905-1906 de la manière suivante :

MM. le baron [Robert] de Nervo, président ; Gruner, administrateur-directeur général ; Beigbeder, [Hector] Bouruet-Aubertot, [Paul] Du Buit, [Jules] Cambefort, de Chabaud-Latour, Dorizon, Homberg, de Montgolfier, Léon de Nervo, Provôt, Ch[arles] Salomon, administrateurs.

Quatrième résolution

Conformément aux articles 29 et 37 des statuts, l'assemblée décide qu'il y aura deux commissaires pour la vérification de l'exercice 1905-1906, avec faculté, pour chacun d'eux, d'accomplir seul son mandat en cas d'empêchement de son collègue pour une cause quelconque, et fixe leur allocation au même chiffre que pour l'exercice précédent.

Elle désigne pour ces fonctions :

MM. Rodrigues (Henri) et de Grangeneuve (Michel).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 14 NOVEMBRE 1905
RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MESSIEURS,

Nous vous avons, suivant les formes prévues à l'article 36 des statuts, convoqués en assemblée générale extraordinaire à l'effet de vous proposer de vous prononcer sur un projet d'augmentation du capital et de vous soumettre quelques modifications au texte de nos statuts.

Augmentation du capital

Il y a cinq ans, en décembre 1900, vous avez décidé de porter notre capital de 5 à 7 millions de francs pour permettre l'exécution des travaux de la houillère et pour mettre notre fonds de roulement en rapport avec le développement des ventes.

Depuis celle époque, l'importance du chiffre d'affaires de notre Société n'a cessé de croître, et en particulier les ventes de charbon et coke ont plus que doublé.

D'autre part, comme nous l'indiquons dans notre rapport, la crise économique a eu pour conséquence un allongement, qui ne sera, nous l'espérons, que momentané, mais qui est important, dans la durée du crédit que nous avons à consentir à nos acheteurs.

Ces deux causes réunies, augmentation du chiffre des affaires et retard dans les paiements, nécessitent un capital de roulement plus important qu'autrefois et justifient en partie la proposition que nous venons vous soumettre.

Ces motifs ne sont pas les seuls.

Nous avons pu profiter de la crise pour passer diverses conventions qui augmenteront considérablement nos réserves de minerai.

En particulier, nous avons, par le paiement anticipé et immédiat d'un certain nombre d'annuités, obtenu de la communauté des paysans de Rakinanofka, une convention qui nous donne jusqu'en 1921 le droit d'exploiter, avec une redevance avantageuse par poud, les gisements miniers dont nous avons pu, grâce à des travaux souterrains antérieurs, apprécier la richesse.

Une convention de participation, passée avec une autre société, nous a permis de ne supporter qu'une partie de la charge immédiate de ce contrat, tout en nous assurant pour l'avenir un revenu régulier comme rémunération de notre intervention à titre d'exploitant pour le compte commun.

Pour relier notre houillère avec le réseau des chemins de fer, nous n'avons pas cru, à l'origine, devoir faire les frais, de la construction d'un embranchement, alors que nous étions peu fixés sur la valeur du gisement et que nous n'avions qu'une location de faible durée ; nous avons, à cette époque, passé un contrat avec une Compagnie voisine pour la construction et l'exploitation de l'embranchement nécessaire à la sortie de nos produits.

Nous devons nous préoccuper dès maintenant des mesures à prendre pour mettre notre houillère en relation avec les chemins de fer dans des conditions qui nous permettront d'effectuer plus économiquement le transport des houilles et cokes.

La somme de 3 millions environ, nécessaire pour le triple but que nous venons de nous indiquer, pourrait être obtenue par une émission d'obligations ou par la création d'actions nouvelles.

Le conseil, après mûre réflexion, s'est décidé, pour le second moyen, le jugeant opportun d'augmenter le chiffre de notre capital social, et de mettre celui-ci en rapport avec l'importance de nos installations.

Le projet que nous vous soumettons consiste à porter le capital nominal de 7 à 9 millions, par la création de 4.000 actions nouvelles, du même type que les anciennes.

Si vous approuvez le principe de ce projet, nous vous proposerons d'adopter les dispositions suivantes : les actions nouvelles, réservées aux actionnaires, seront émises au taux de 750 francs.

Les actions nouvelles auront, à partir du 1^{er} août 1905, les mêmes droits que les anciennes.

Modifications aux statuts

Nos statuts portent que l'assemblée générale se compose de tous les actionnaires propriétaires de vingt actions au moins. Depuis l'époque déjà ancienne où ils ont été rédigés, i- le Parlement a modifié la loi du 24 juillet 1867 par les deux lois du 10 août 1893 et du 16 novembre 1903.

Nous vous proposons, par application des lois nouvelles, de donner aux propriétaires d'un nombre d'actions inférieur à vingt, le droit de se grouper pour se faire représenter aux assemblées générales par l'un d'eux.

Telle est la portée des modifications que nous vous proposons d'introduire aux articles 1 et 30 de nos statuts.

MOKTA-EL-HADID
(*Le Journal des finances*, 2 juin 1906)

Mokta a vendu 477 actions Krivoï-Rog anciennes et a souscrit 138 actions nouvelles.

Minerais de fer de Krivoï-Rog
(*Gil Blas*, 4 décembre 1906)

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société des minerais de fer de Krivoï-Rog a eu lieu le 27 novembre, sous la présidence de M. Homberg.

Plus de 5.300 actions étaient présentes ou représentées.

Il résulte du rapport présenté à l'assemblée que, bien que l'exercice ait eu à subir pendant toute sa durée les effets de l'état profondément troublé de la Russie, la production totale des mines a été de 469.462 tonnes, au lieu de 368.663 dans l'exercice précédent, soit une augmentation de 100.779 tonnes.

Les livraisons totales ont passé de 312.522 tonnes à 531.418 tonnes, en augmentation de 221.896 tonnes.

C'est la première fois depuis l'origine de la Société que les expéditions de minerai atteignent un chiffre aussi élevé.

Le stock s'est réduit de 110.276 à 45.320 tonnes.

Au cours de l'exercice, la Société a pu, grâce aux ressources que lui apportait l'augmentation de capital décidée à l'assemblée générale extraordinaire du 14 novembre, étendre d'une façon importante son domaine minier.

Par suite des grèves et du manque de wagons, l'effet de la main-d'œuvre a été fortement réduit, ce qui explique que, malgré l'importance des fournitures de minerais, les produits de l'exercice n'ont pas dépassé 547.161 45

Il y a lieu d'y ajouter pour rentrées sur créances douteuses 7.695.25

Le produit total de l'exercice est donc de 554.956 70

laissant, déduction faite de toutes charges et après prélèvements pour amortissements et réserves, un bénéfice net de 85.818 fr. 64, que le conseil a proposé de reporter à nouveau.

Après avoir entendu la lecture des rapports, l'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1905-1906 tels qu'ils lui étaient présentés ; elle a réélu MM. Bouruet-Aubertot et [Charles] Cambefort ¹⁹, administrateurs sortants, et ratifié la nomination faite par le conseil de M. Kolb ²⁰ comme administrateur, en remplacement de M. Dorizon [Société générale], démissionnaire.

Les pouvoirs pour l'exercice en cours de MM. Rodrigues et de Grangeneuve, commissaires des comptes, ont été renouvelés.

MINERAIS DE FER DE MOKTA-EL-HADID
(*Le Journal des finances*, 4 mai 1907)

Les participations, qui étaient de 4.325.000 fr. en 1905, ont progressé de 4.708.873 fr. en 1906, provenant :

1° À concurrence de 69.000 fr. de la libération des 138 actions nouvelles Krivoï-Rog, souscrites en 1905 ;

.....

Minerais de fer magnétique de Mokta-el-Hadid
Assemblée générale du 9 avril 1907
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 16 mai 1907)

La Société de Krivoï-Rog, entravée dans sa marche par la situation troublée de Russie, n'a pas fait de répartition à ses actionnaires, mais elle profite de la période actuelle pour essayer de développer ses moyens d'action qu'elle pourra mettre en œuvre dès la

¹⁹ Charles Cambefort (1858-1919) : fils du banquier lyonnais Jules Cambefort, il épouse Suzanne de Witt-Guizot, fille de Cornelis, député du Calvados (1871-1875), vice-président du PLM et des Chemins de fer du Sud de l'Autriche, membre du conseil de régie d'Anzin, administrateur des Mines de la Grand-Combe, de la Société générale algérienne et des Chemins de fer lombards.

Avocat à la Cour d'appel de Paris, il débute comme commissaire des comptes des Mines de la Loire et des Mines de Pontgibaud, administrateur des Forges de l'Horme, des Mines et fonderies de Pontgibaud, de la Société d'études et d'exploitation du Congo français (*Le Temps*, 10 août 1893), de la Compagnie franco-russe des ciments Portland de Guelendjik (1894), de la London and Paris Mining and Financial Corporation (mines d'Afrique du Sud) et du Comptoir national d'escompte de Paris (1895), membre du conseil de surveillance des Éts Lazare Weiller et Cie (démission en 1901), administrateur des Docks et houillères de Tourane et de The Continental Hall Signal Company, à Bruxelles (1898), de la Société centrale de dynamite (démission en 1902), président de la Baryte de Comines (1901) et des Mines du Djebel-Ressas (Tunisie), administrateur de l'Union anversoise de tramways et d'entreprises électriques (1904), des Forges et aciéries de la Marine, commissaire aux comptes de la Compagnie ottomane du port, des quais et entrepôts de Beyrouth et de la Compagnie générale des bateaux parisiens, successeur de son père au conseil de Mokta, de Krivoï-Rog, des Messageries maritimes et de la Compagnie générale des eaux (1905-1906), administrateur des Plantations de caoutchouc de Sumatra et de la Société du Djebel-Sidii (Tunisie)(1907), des Mines d'Anderny-Chevillon (1908), des Caoutchouc de Tapanoelie et du Bône-Guelma (1911), de Saint-Gobain (1914)(après en avoir été commissaire des comptes)... Intéressé aux affaires d'assurances comme administrateur de la Foncière-Transports (1894), de l'Urbaine-Incendie et de l'Urbaine et la Seine. En outre, trésorier de la Société des Amis de Versailles.

Trois enfants : Henriette, mariée à Pierre Schweisguth ; Philippe, inspecteur des finances, aviateur tué en 1918 ; et Germaine mariée au pasteur Georges Boissonnas.

²⁰ Gustave Kolb-Bernard (1847-1926) : ingénieur, administrateur de Denain-Anzin, des Mines de houille de Blanzay et des Hauts fourneaux, forges et aciéries de Russie, président de la Compagnie des mines de fer de Rakhmanovka Krivoï-Rog (Bruxelles), administrateur de la Haute-Sangha, de la Société financière des pétroles...

reprise des affaires. Nous avons en portefeuille 538 actions de cette société qui figurent au bilan pour leur capital nominal de 269.000 fr.

Compagnie des mines de fer de Rakhmanovka
Krivoï-Rog
(*Gil Blas*, 23 mai 1907)

L'assemblée générale des actionnaires de cette société s'est tenue à Bruxelles, le 16 mai dernier sous la présidence de M. Kolb Bernard. L'exercice s'est clos par une perte de 77.233 fr. 51 qui, ajoutée aux pertes des exercices antérieurs forme un solde déficitaire de 145.775 fr. 72. Le rapport fait mention des difficultés suscitées par la Société Doubovaïa-Balka au sujet de l'application du contrat de cette Société qui arrivait à échéance le 31 décembre dernier. L'assemblée a approuvé à l'unanimité les résolutions présentées et réélu pour 6 ans M. Kolb-Bernard, administrateur sortant.

Société des minerais de fer de Krivoï-Rog
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 12 décembre 1907)

Extrait du Rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale du 20 novembre 1907.

Messieurs,

Dans le rapport que nous vous présentions au mois de novembre dernier, nous vous signalions déjà l'action perturbatrice causée sur les chemins de fer du Sud de la Russie par les envois de grains, soit vers les ports, soit surtout vers certaines régions lointaines de l'Empire où régnait la famine ; et nous indiquions aussi les préoccupations provenant de la situation de la métallurgie russe, qui ne recevait de commandes ni des chemins de fer, ni des chantiers maritimes.

De ces deux causes perturbatrices, l'une a persisté pendant tout l'exercice : la métallurgie continue à végéter par manque de commandes de rails et autres produits lourds.

De nombreux hauts fourneaux sont éteints et d'autres, faute de débouchés pour les fontes Bessemer et Martin, produisent principalement des fontes de moulage dont ils encombrant le marché, à des cours qui ne sont point rémunérateurs.

Par bonheur, les demandes de l'étranger sont venues en nombre inusité assurer aux minerais un débouché compensateur.

Ces envois eussent influé avantageusement sur les résultats de notre exercice, si, aux difficultés générales de transports du premier semestre, n'avaient succédé, durant le printemps et l'été, des encombrements plus ou moins graves, tantôt aux ports d'embarquement, tantôt aux gares frontières.

Ces irrégularités de transport qui ont affecté aussi bien nos mines de fer que notre houillère, n'ont pas été sans grever notablement les prix de revient, en raison des mises en stock et reprises qui se sont succédées inutilement. Elles ont entraîné aussi, sur les houilles principalement, des déchets et altérations très préjudiciables.

Dans son ensemble, le personnel ouvrier a été calme et a travaillé avec plus de régularité que pendant l'exercice précédent : mais les éléments perturbateurs n'ont pas disparu, et de fréquents attentats dirigés contre le personnel supérieur des établissements industriels, soit dans le Donetz, soit dans les autres parties du pays, ont fait régner un malaise profond contre lequel nous nous sommes efforcés de réagir par

des séjours sur les lieux, comme aussi en contractant, dans nos propres établissements, des assurances personnelles en faveur des agents plus directement menacés.

L'un de nos ingénieurs, lâchement frappé d'un coup de revolver dans l'obscurité d'une galerie de mine, a échappé par miracle aux effets d'une balle qui, contournant les vertèbres cervicales, est venue se loger sous sa mâchoire : après quelques semaines de souffrance et un repos bien nécessaire, cet ingénieur a courageusement repris ses fonctions. À lui, comme à tous nos agents, dont aucun n'a déserté son poste malgré des menaces anonymes fréquemment répétées, nous adressons en votre nom, l'expression de notre reconnaissance.

Minerais de fer de Krivoï-Rog. — La production totale de nos mines a été de 568.797 tonnes au lieu de 469.462 tonnes dans l'exercice précédent, soit une augmentation de 99.335 tonnes.

Les livraisons totales ont passé de 534.418 à 540.255 tonnes ; c'est aux difficultés de transport que nous devons de n'avoir réalisé qu'une augmentation de 5.867 tonnes.

En raison de l'importance des marchés auxquels nous avons à donner satisfaction, spécialement à l'exportation, nous avons pris des mesures pour augmenter notablement notre production. Les moyens de transport ayant manqué, nous avons vu, à certains mois, notre stock dépasser 100.000 tonnes. Il était encore de 74.417 tonnes à la fin de l'exercice.

Sur chacune de nos mines, nous avons, en raison de l'épuisement de la partie superficielle du gîte, poursuivi les travaux d'aménagement, transformant rapidement notre système d'exploitation, pour substituer partout le travail souterrain à l'abattage en carrière qui nous avait donné pendant si longtemps des prix de revient exceptionnellement bons.

L'obligation de travailler maintenant en profondeur, avec remblais complets venant du jour, dans des galeries solidement boisées, et d'armer tous nos puits de pompes assez puissantes pour empêcher l'envahissement de nos chantiers par les eaux, dans un pays où les incidents atmosphériques, sont si violents ; toutes ces causes ont modifié profondément les conditions économiques de notre entreprise.

Les frais occasionnés par cette transformation de notre outillage et de nos chantiers ont été entièrement amortis.

Nous avons été heureux d'obtenir la croix de la Légion d'honneur pour M. Staineler que M. Parran envoyait, il y a vingt-trois ans, de Mokta à Krivoï-Rog pour ouvrir nos premiers chantiers d'extraction et qui, depuis lors, n'a cessé de conduire avec succès les travaux de nos diverses mines de fer, adaptant les méthodes les mieux appropriées aux circonstances spéciales de chaque gisement. Nous adressons au Gouvernement de la République et à M. l'Ambassadeur de France en Russie nos remerciements pour cette distinction si justement méritée. Nous avons nous-mêmes sanctionné cette récompense en nommant M. Staineler sous-directeur à Krivoï-Rog.

Usine de Gdantzefka.— La situation du marché des fontes, mauvaise dans l'exercice précédent, ne s'est guère améliorée depuis un an. Comme nous vous l'indiquions, il y a un instant, la réduction des commandes obtenues par les aciéries a fait refluer, sur le marché, des quantités de fontes considérables à bas prix. Aussi ne nous sommes-nous décidés que dans les derniers jours de juillet à rallumer le second fourneau quand, avec un stock de fonte descendu en dessous de 1.500 tonnes, nous avons en carnet des commandes assurant pour plus d'un semestre la marche à deux fourneaux. Notre production de fonte a été de 22.536 tonnes et nos ventes de 23.675 tonnes.

Houillère d'Orlofka-Eleniefka. — La production de notre houillère a passé de 232.454 tonnes à 321.834 tonnes, en augmentation de 89.380 tonnes sur l'exercice précédent.

Cette production a été en partie livrée comme houille, en partie transformée en coke dans nos quatre-vingts fours qui ont marché sans interruption pendant tout l'exercice.

Les ventes de houilles à la clientèle ont passé de 136 892 tonnes à 207.719 tonnes, en augmentation de 70.827 tonnes sur l'exercice précédent.

Les fours à coke ont consommé 93.973 tonnes de houille au lieu de 91.889 tonnes et ont produit 65.889 tonnes de coke, qui a été partiellement livré à notre usine et partiellement vendu.

Nous poursuivons l'exécution du programme que nous nous sommes tracé et qui tend à porter notre production annuelle à 400.000 tonnes, et à ne livrer au commerce, en dehors du coke fabriqué dans nos fours, que des charbons triés, classés et lavés.

La Société pour la vente des combustibles du bassin du Donetz, à l'organisation de laquelle nous avons pris une part importante, a recueilli l'adhésion de plusieurs sociétés nouvelles. Maintenant que les marchés anciens sont en grande partie soldés, les prix moyens de vente ont pu être sensiblement améliorés. Mais les prix des charbons et cokes sont bien loin d'atteindre, dans le sud de la Russie, ceux obtenus en Allemagne, en Angleterre et en France. La juste préoccupation de ne pas augmenter le malaise de la métallurgie et de ne pas enrayer ses efforts pour écouler partie de sa production à l'étranger expliquent la faible hausse réalisée sur les cokes ; pour les charbons, l'amélioration des prix a été plus satisfaisante ; mais des considérations diverses ont ici encore empêché le Comptoir de vente de suivre l'exemple des pays étrangers.

Produit net et Répartition. — Nous avons, au cours de ce rapport, attiré déjà votre attention sur plusieurs des causes qui ont influé sur les résultats de l'exercice ; nous devons vous signaler encore l'accroissement rapide et considérable des charges résultant des impôts nouveaux, des lois sociales (accidents, maladies, etc.), des forces de police et des détachements de troupes qui sont indispensables à la sécurité de notre personnel et de nos établissements.

Ces causes multiples expliquent que les produits de l'exercice n'ont pas dépassé fr. 513.301 64

Il y a lieu d'y ajouter pour ristourne de l'enregistrement sur l'impôt de 4 % 22.365 10

Pour reliquat de frais d'augmentation de notre capital social 1.090 10

Pour rentrées sur créances douteuses 7.104 61

Le produit total de l'exercice est donc de Fr. 543.861 45

De ce total, il y a lieu de déduire pour impôts divers 9.943 73

pour change sur l'argent que nous avons fait rentrer de Russie 7.252 06

à titre de provision sur créances douteuses 13 632 25

Conformément à l'article 39 des statuts, nous devons chaque année porter une somme au compte « Usure et Dépréciation ». Nous avons fixé cette somme, comme l'an dernier, à 150.000 00

Soit au total à déduire 180.831 04

Si vous approuvez ces propositions le solde de l'exercice sera de 363.030 41

Aux termes de l'article 40 des statuts, il doit être d'abord prélevé sur ce bénéfice 10 % pour la réserve statutaire 36.303 04

Au solde qui est de 326.727 37

il y a lieu d'ajouter le report des deux exercices précédents 153.908 99

Ce qui donne un solde disponible de 480.636 36

Nous vous proposons de servir aux actions un intérêt de 5 %, soit 450.000 00

et de reporter à nouveau la différence 30.636 36

COMPAGNIE
DES

MINERAIS DE FER MAGNÉTIQUE
DE MOKTA-EL-HADID
Assemblée générale du 7 avril 1908
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 4 juin 1908)

La Société de Krivoï-Rog a pu, malgré la situation stagnante de l'industrie minière et métallurgique en Russie, reprendre ses répartitions de bénéfices. Elle a distribué à ses actionnaires un dividende de 25 francs qui, ayant été mis en paiement le 2 janvier, ne figurera que dans le prochain exercice.

COMPAGNIE
DES
MINERAIS DE FER MAGNÉTIQUE
DE MOKTA-EL-HADID
Assemblée générale ordinaire du 6 avril 1909
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 6 mai 1909)

La Société de Krivoï-Rog, qui avait repris l'an dernier ses répartitions, momentanément interrompues, a distribué pour 1908, comme pour 1907, un dividende de 25 francs, lequel, ayant été mis en paiement en janvier, figurera dans les écritures de 1909.

Société des minerais de fer
DE KRIVOÏ-ROG
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 26 décembre 1910)

Il résulte du rapport présenté à l'assemblée générale des actionnaires du 29 novembre que la production industrielle de la société a été la suivante pour le dernier exercice comparée à l'exercice précédent.

(en tonnes)	1910	1909
Minerai de fer	581.349	474.091
Fonte	49.795	39.212
Houille	286.181	314.598

Le produit net des exploitations se monte à 1.145.355 fr. 36 auquel il y a lieu d'ajouter les rentrées et boni, ce qui porte le total à 1.168.964.81.

Après prélèvement des intérêts des obligations, impôts, provisions pour créances douteuses et amortissement, il reste un disponible de 472.120 fr. 40, qui permet la distribution d'un dividende de 5 % aux actions (25 francs) qui sera mis en paiement à partir du mardi 3 janvier 1911.

La société prend à sa charge comme précédemment l'impôt sur le revenu ; mais l'impôt de transmission sera retenu sur le coupon des titres au porteur qui sera payable 19 fr. 90 c. net.

« Vous le voyez, Messieurs, dit le rapport en terminant, notre société a de suite bénéficié du commencement de reprise industrielle et peut, malgré la persistance de la

crise houillère et les pertes causées par l'épidémie de choléra, tout en vous demandant d'effectuer d'importants amortissements, vous proposer un dividende de 5 %.

La facilité avec laquelle nos mines de fer et notre usine ont été à même de bénéficier de la reprise des affaires de minerais et fontes est due aux soins que nous n'avons cessé d'apporter au développement des travaux préparatoires et à l'amélioration de notre usine.

Nous devons, de même, à la houillère, être en mesure, non seulement de maintenir la production, mais aussi l'augmenter, aussi bien en coke métallurgique qu'en houille.

Il faut donc que nous préparions, dès maintenant, un grand puits allant aménager l'aval pendage des couches dont l'exploitation avance rapidement aux étages supérieurs. La dépense de ce travail important, coïncidant avec le paiement des dernières annuités d'achat de la propriété houillère et avec diverses dépenses aux mines de fer, conduira sans doute votre conseil, dans un avenir prochain, à émettre la seconde moitié de l'emprunt obligataire de trois millions de francs, que vous avez approuvé à votre assemblée générale du 24 novembre 1908.

Nous vous rappelons que la Société générale et MM. Saint-Olive, Cambefort et Cie se sont engagés conjointement à prendre ferme, pour leur compte, moyennant commission, les obligations qui n'auraient pas été souscrites par les actionnaires. »

Hauts Fourneaux, forges et aciéries en Russie
(Aciéries de Makeevka)
(*Le Journal des finances*, 22 avril 1911)

[...] La Société des Hauts Fourneaux, Forges et Aciéries en Russie (Aciéries de Makeevka) a été créée le 21 octobre 1897, au moment où régnait une véritable fièvre dans l'industrie métallurgique russe.

La nouvelle Société ne possédait ni gisements de fer, ni mines de charbon. Elle se contenta de passer des contrats avec une Société constituée au début de 1895, les Charbonnages de Makeevka, et avec des exploitants du bassin de fer de Krivoï-Rog. [...]

Le premier haut fourneau fut prêt seulement en 1903.

D'un autre côté, la Société se vit obligée de résilier les marchés si onéreux qu'elle avait conclus avec les Houillères de Makeevka et les exploitants de Krivoï-Rog. Cette opération lui occasionna la perte colossale de 3.511.339 fr. 38. [...]

COMPAGNIE
DES
MINERAIS DE FER MAGNÉTIQUE
DE MOKTA-EL-HADID
Assemblée générale du 6 avril 1911
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 4 mai 1911)

Nous vous signalions, l'an dernier, que la Société de Krivoï-Rog, qui avait du renoncer à toute participation [*sic : répartition*] pour l'exercice 1908-1909, voyait son nouvel exercice débiter sous de meilleurs auspices. Effectivement, elle a pu distribuer pour 1909-1910 un dividende de 5 % qui a été touché en janvier 1911 et figurera dans notre exercice courant.

Cette société avait contracté, pendant la crise russe, des marchés importants de minerais pour l'étranger. Aujourd'hui que la demande en Russie a repris, sinon dépassé,

le niveau d'autrefois, les mines se trouvent en pleine production. La fonte et la houille participent aussi, bien qu'en moindre proportion, à cette amélioration du marché.

L'exportation du minerai de fer de Krivoï-Rog
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 5 octobre 1911)

Le gouvernement russe prépare actuellement un projet de loi interdisant l'exportation du minerai de fer du bassin de Krivoï-Rog. Depuis plusieurs années déjà, cette exportation n'était pas entièrement libre, le gouvernement fournissant une autorisation spéciale à chaque expédition. Le nouveau projet de loi étendra l'interdiction aux expéditions par mer tout en accordant une période transitoire de cinq années pendant laquelle les envois exceptionnels pourront être faits avec une autorisation particulière du ministre du commerce.

Le comité de la Bourse de commerce d'Ekaterinoslav, dans une réunion à laquelle assistaient aussi les représentants de l'industrie minière de Krivoï-Rog, a voté une longue résolution contre le projet en question.

Dans cette résolution, il est déclaré que les réserves connues de minerai de fer à Krivoï-Rog s'élèvent à 12 milliards 1/2 de pouds et suffisent à couvrir les plus larges exigences des usines métallurgiques russes pendant de nombreuses dizaines d'années et que la libre exportation, à l'étranger notamment, constitue le gage d'une participation de l'initiative privée à laquelle on est redevable de la découverte même des gisements.

L'attention du gouvernement est attirée sur ce fait :

1° que la situation précaire des usines métallurgiques du Donetz coïncide avec la baisse des prix du minerai et 2° que le minerai revient aux usines russes deux fois moins cher qu'aux usines étrangères qui le font venir de Russie et qui, néanmoins, arrivent à vendre leurs produits meilleur marché que les usines russes. Enfin, le comité constate que la plupart des très grandes mines appartiennent aux usines mêmes du sud de la Russie qui en sont par conséquent amplement approvisionnées, et que les vendeurs pour l'étranger sont principalement des particuliers. L'interdiction de l'exportation ne serait donc pas justifiée.

Société des minerais de fer
DE KRIVOÏ-ROG
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 11 décembre 1911)

L'assemblée des actionnaires s'est tenue le 28 novembre.

Le produit net des exploitations pour l'exercice écoulé se monte à 1.630.400 fr. 56 sur lequel il a été fait un prélèvement pour usure et dépréciation de 825.000 fr.

Après défalcation des impôts, provision pour créances douteuses, etc., le solde de l'exercice est de 613.883 fr. 03, sur lequel le conseil a proposé de répartir un dividende de 30 fr. aux 18.000 actions de la société.

« Vous voyez, Messieurs, dit le rapport, malgré la désorganisation des affaires et les pertes qui ont gravement influé sur les résultats du premier trimestre, du fait de l'épidémie de choléra, l'exercice dont nous avons à vous rendre compte a donné un bénéfice d'exploitation notablement supérieur à celui de l'exercice précédent.

Si aucune atteinte n'est apportée à la marche de nos affaires par des modifications au régime douanier et économique de l'empire, il y a tout lieu d'espérer que l'exercice

en cours donnera des résultats plus satisfaisants encore et qu'après des années difficiles, notre société entre dans une nouvelle période de prospérité. »

La production de minerais de fer riches a été de 641.757 t. au lieu de 581.349 t. dans l'exercice précédent. Grâce aux stocks, les livraisons ont été de 693.917 t. au lieu de 604.251 tonnes, en augmentation de 89.365 t.

« Tout en continuant nos expéditions à l'étranger, sans les développer, en les réduisant même par rapport aux exercices 1906-1907 et 1907-1908, nous avons plus que doublé nos livraisons aux usines métallurgiques russes, comprenant très bien qu'il est de bonne administration pour nous de fournir abondamment à la métallurgie russe la matière première qui lui est nécessaire. »

La production des deux hauts fourneaux, la plus forte atteinte jusqu'à ce jour, a été de 60.967 t. au lieu de 49.793 tonnes.

Enfin, la production de houille a été de 322.898 t. au lieu de 286.181 t., en augmentation de 36.717 t.

Pour être en mesure de satisfaire à ses besoins et de fournir au Prodougol les quantités prévues au contrat, la société a entrepris la construction d'une double batterie de fours à coke dont la construction s'achève actuellement.

MM. Ch[arles] Salomon et Léon de Nervo ont été réélus administrateurs.

MARIAGE

(L'Écho des mines et de la métallurgie, 8 février 1912)

Cette semaine aura lieu à Paris, église Notre-Dame de Passy, le mariage de M. R zodkiewicz, ingénieur à la Société des mines de fer de Krivoï-Rog, avec Mlle Jeanne Staineler, fille du directeur de cette société, M. Théodore Staineler.

Russie

Extension de la Société anonyme des minerais de fer de Krivoï-Rog, à Paris
(L'Écho des mines et de la métallurgie, 25 avril 1912)

Cette société a l'intention de procéder à une augmentation assez importante de son capital, actuellement de 9 millions de francs. Ces nouvelles ressources serviraient à acquérir un charbonnage et une mine de fer.

Compagnie des minerais de fer magnétique
DE MOKTA-EL-HADID

Assemblée du 2 avril 1912

(L'Écho des mines et de la métallurgie, 29 avril 1912)

La Société de Krivoï-Rog a augmenté son coupon de 5 francs et distribué 30 francs qui ont été mis en paiement le 2 janvier courant et figureront dans l'exercice actuel.

INGÉNIEURS NOMINATIONS

(L'Écho des mines et de la métallurgie, 6 juin 1912)

Gruner, Louis²¹ (École des Mines de Paris, 1902), ingénieur attaché à la direction de la Société des minerais de fer de Krivoï-Rog, 77 bis, avenue de Breteuil, Paris (XV^e).

INGÉNIEURS
NOMINATIONS

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 13 juin 1912)

M. Marcel Thomas qui était ingénieur en chef de la Providence russe à Sartana, en devient directeur. Il est remplacé par M. J. Fournier (École des Mines de Saint-Étienne, 1901), attaché à la Société des mines de fer de Krivoï-Rog.

INGÉNIEURS
NOMINATIONS

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 28 octobre 1912)

M. Paoli (Louis) (St-Étienne, 1910), ingénieur à la Société des minerais de Krivoï-Rog (gouvernement de Kherson), Russie méridionale.

(*Le Capitaliste*, 19 décembre 1912)

L'action Krivoï-Rog, entraînée dans la chute du groupe russe, s'est échangée à 1.846 et 1.829.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires a eu lieu le 17 décembre, sous la présidence de M. Beigbeder, président du conseil. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1911-1912 se soldant par un bénéfice de 1.079.131 fr. 73 et fixé le dividende y afférent à 40 fr. par action, payable sous déduction des impôts à partir du 6 janvier. Elle a réélu MM. Bouruet-Aubertot et [Charles] Cambefort, administrateurs sortants, et renouvelé pour l'exercice en cours les pouvoirs de MM. Rodrigues et Nillus, commissaires des comptes.

Société des minerais de fer de Krivoï-Rog
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 13 janvier 1913)

RAPPORT DU CONSEIL (EXTRAITS)

Au cours de l'exercice dont nous avons à vous rendre compte, l'activité industrielle s'est maintenue satisfaisante en Russie et l'existence d'une récolte supérieure à la moyenne, pour la plupart des produits et dans le plus grand nombre des provinces de l'Empire, a grandement contribué à la consolidation du marché.

Les importants crédits que la Douma a votés, sur la proposition du gouvernement impérial, pour la reconstruction de la flotte et pour la création de nouvelles voies ferrées

²¹ Louis Gruner : fils d'Édouard. Grièvement blessé au bras en juin 1915 alors qu'il était capitaine d'infanterie.

font prévoir, pour quelque temps, une activité considérable des usines métallurgiques et, comme conséquence, des mines et houillères qui les alimentent.

Minerais de fer de Krivoï-Rog. — La production de nos exploitations en minerais riches a été de 731.918 tonnes au lieu de 641.757 tonnes dans l'exercice précédent, en augmentation de 90.161 tonnes.

Les livraisons ont été de 748.986 tonnes au lieu de 693.917 tonnes, en augmentation de 55.069 tonnes.

Ce développement considérable qui, en trois ans, a porté notre production de 474.000 à 732.000 tonnes a pu être réalisé, grâce aux travaux préparatoires que nous n'avions cessé de poursuivre et malgré la substitution désormais presque complète des exploitations souterraines aux exploitations à ciel ouvert.

La restriction que l'exportation des minerais a subie, par suite de la hausse anormale des frets maritimes en raison de la grève des charbonnages anglais et du conflit italo-turc, n'a que peu influé sur les résultats de l'exercice, l'activité de la métallurgie russe étant restée intense.

Usine de Gdantzefka. — Nous avons travaillé, pendant les quatre premiers mois de l'exercice, avec deux hauts fourneaux ; depuis le mois de décembre, les trois fourneaux sont en marche régulière. C'est la seconde fois, depuis leur construction, que nos trois hauts fourneaux ont pu être maintenus simultanément en feu.

La production a, de ce fait, passé de 60.967 tonnes à 75.604 tonnes, en augmentation de 14.637 tonnes sur l'exercice précédent.

Les besoins de la consommation n'ont cessé toute l'année de dépasser quelque peu la production de la fonte dans le Sud de la Russie, et tout donne à penser que le placement des fontes restera facile et avantageux pendant l'exercice en cours.

Houillères d'Orlovo-Eleniefka et de Kamenka. — Nous avons porté notre production de 322.898 tonnes à 415.486 tonnes, soit une augmentation de 92.588 tonnes.

Nous avons porté notre production de coke de 59.947 à 110878 tonnes.

Le développement industriel du pays a grandement facilité le placement des charbons et cokes ; malheureusement, l'organisation du marché commercial reste défectueuse et les ventes des houilles et cokes ne donnent pas ce que nous serions légitimement en droit d'attendre dans une période où les besoins sont si régulièrement supérieurs à la production.

Le bénéfice de l'exercice ressort à plus de 3 millions de francs dont 1.600.000 sont consacrés à des amortissements d'entretien.

On a porté le capital de 9 à 13 1/2 millions de francs.

Ces ressources nous ont permis de faire face à l'achat du charbonnage de Kamenka, à l'amodiation à long terme de celui d'Orlovka et à d'importants travaux aux mines de fer, à l'usine et aux houillères ; les immobilisations ont ainsi augmenté au total de 7.385.661 fr. 65.

Ratification du choix, par le conseil, de M. Michel Stahovitch en qualité d'administrateur, et réélection de MM. Bouruet-Aubertot et Charles Cambefort, administrateurs sortants.

INGÉNIEURS NOMINATIONS

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 mars 1913)

Ont été nommés il y a quelque temps :

Gruner (Louis), ingénieur en chef de la Société des minerais de fer de Krivoï-Rog (Russie), 77 bis, avenue de Breteuil, Paris.

Compagnie de Mokta-El-Hadd
Assemblée générale du 15 avril 1913
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 19 mai 1913)

La Société de Krivoï-Rog a augmenté son coupon de 10 fr. et distribué 40 fr. par action, qui ont été mis en paiement le 2 janvier et figureront dans l'exercice actuel. Cette société a pu, par des acquisitions heureuses, augmenter notablement son domaine minier, et, par des installations plus puissantes, développer ses exploitations, qui ont dépassé 1.100.000 tonnes pour l'ensemble du minerai et de la houille. Elle a dû, pour couvrir ces dépenses, augmenter son capital, qui a été porté de 9 millions à 13.500.000 francs par la création de 9.000 actions nouvelles entièrement semblables aux anciennes et émises à 950 francs. Nous avons pris 250 de ces actions, qui ont été portées au Bilan, au pair, pour être ajoutées aux 400 qui y figuraient déjà dans les mêmes conditions.

Société des mines de fer de Krivoï-Rog
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 5 janvier 1914)

Le produit net des exploitations de la Société de Krivoï-Rog pendant l'exercice dernier, dont il a été rendu compte à l'assemblée du 15 courant, est de 3.176.815 fr. 54. Sur cette somme, il a été distribué 45 francs aux actions, soit 1.215.000 francs, la différence permettant de faire de larges amortissements et réserves.

Voici quelques passages du rapport du conseil d'administration :

« Notre société a bénéficié, au cours de l'exercice dernier, du maintien de l'activité industrielle en Russie.

Après deux bonnes années, l'existence d'une troisième récolte, cette fois encore supérieure à la moyenne, fait espérer la continuation de l'ère de réelle prospérité que traverse l'empire russe ; toutefois, la baisse du prix des céréales, le haut prix et la rareté des frets pèsent sur le marché de la mer Noire. Les causes diverses qui ont provoqué une hausse considérable du prix du naphte ont, par contre, influé avantageusement sur le cours des charbons.

Le manque de main-d'œuvre qui a ralenti le développement de notre production à la houillère et aussi, dans une certaine mesure, aux mines de fer, n'a cependant pas permis à notre société de tirer tout le profit que nous avons espéré de cette situation.

La production de nos exploitations en minerais riches a été de 807.554 tonnes au lieu de 731.918 tonnes dans l'exercice précédent, en augmentation de 75.636 tonnes.

Les livraisons ont été 794.245 tonnes au lieu de 748.986 tonnes, en augmentation de 45.259 tonnes.

La production de fonte a été de 76.864 tonnes de fonte contre 74.549 t. l'an dernier ; celle de charbon a passé de 415.485 t. à 456.559 tonnes et, enfin, celle de coke de 110.878 t. à 196.849 t.

Cette augmentation de production de 85.971 tonnes a été absorbée au jour le jour, soit par notre usine, soit, pour l'excédent, par les usines qui ont traité pour leurs besoins avec l'agence de vente à laquelle nous avons adhéré.

Cette agence de vente, connue sous le nom de Prodougol, a, pendant tout l'exercice, assuré le placement de toute la production en houille et coke qu'ont pu réaliser les mines associées, et les a constamment, poussées à augmenter leur production pour répondre aux besoins du pays.

Tout en constatant le rôle satisfaisant, à certains égards, qu'a joué cette agence de vente, nous devons, cette année encore, regretter que sa gestion n'ait pas suffisamment répondu aux espérances de ceux qui avaient compté sur des résultats analogues à ceux donnés dans d'autres pays par ces mêmes organismes qui contribuent, grandement à stabiliser la marche des plus importantes industries, dans l'intérêt aussi bien des consommateurs que des producteurs.

Bilan et situation financière

Pour que notre affaire puisse arriver à réaliser son programme qui comporte une production d'un million de tonnes de minerais de fer, 7 à 800.000 tonnes de houille et 85 à 90.000 tonnes de fonte de moulage, et pour qu'elle puisse maintenir pendant un temps prolongé cette production de minerais sur des gisements dont la plupart ne peuvent être qu'amodiés pour un temps limité, elle doit, dès maintenant, se préoccuper d'obtenir la prolongation de plusieurs de ses contrats.

Pour cela, comme aussi pour la continuation des travaux de mise en valeur de notre nouvelle houillère, et de modernisation de notre usine, suivant un programme dès maintenant préparé et portant sur cinq ou six années, notre société doit s'assurer des ressources à réaliser au fur et à mesure des besoins.

Cela étant, votre conseil a jugé utile de se préoccuper d'assurer à la société de nouvelles ressources et a décidé l'émission, par tranches successives et au moment opportun, d'un nouvel emprunt obligataire pouvant aller, s'il y a lieu, à 6 millions de francs. »

COMPAGNIE DES MINERAIS DE FER
MAGNÉTIQUE DE MOKA-EL-HADID
Société anonyme, capital : 20.000.000 de fr.
58, rue de Provence
(*Les Annales coloniales*, 13 mai 1916)

La Société des mines de fer de Krivoï-Rog (Russie), dont l'exploitation, bien qu'ayant été poursuivie sans interruption, a été profondément troublée par la guerre, a décidé de ne pas distribuer de dividende pour l'exercice 1914-1915 ; mais elle a mis en paiement, le 1^{er} janvier 1916, le dividende de 20 francs de l'exercice précédent, dont le paiement avait été suspendu.

L'exercice actuel se poursuit dans de meilleures conditions, et on a confiance dans une reprise sérieuse des affaires dès que la Russie pourra reprendre ses exportations et la vente des récoltes actuellement immobilisées dans le pays.

COMPAGNIE DES MINERAIS DE FER
MAGNÉTIQUE DE MOKA-EL-HADID
Société anonyme, capital : 20.000.000 de fr.
58, rue de Provence
(*Les Annales coloniales*, 26 mai 1917)

Participations

La Société des mines de fer de Krivoï-Rog, qui n'avait pas donné de dividende pour son premier exercice de guerre, a pu distribuer pour le deuxième, 1915-1916, 40 francs par action. Le troisième exercice se poursuivait au milieu des difficultés inévitables de transport, de main-d'œuvre et de ravitaillement, lorsque s'est produite en Russie la

révolution intérieure du 13 mars, dont il est impossible de prévoir encore l'influence économique.

Krivoï-Rog
(*Le Journal des chemins de fer*, 12 janvier 1918, p. 15-16)

L'assemblée générale des actionnaires de cette société a eu lieu le 18 décembre 1917. En raison des circonstances, le conseil ne peut présenter cette année un bilan de fin d'exercice et il doit ajourner, à une époque ultérieure, l'exposé de la situation financière. Dans tous les cas, la situation économique de la Russie interdirait toute possibilité de répartition quelconque des bénéfices. La production en minerais riches a été d'environ 572.000 tonnes, chiffre à peu près égal à celui de l'exercice précédent. Les livraisons ont, par contre, subi une importante diminution du fait de la marche réduite de l'usine et des difficultés de transport. Les trois hauts fourneaux de l'usine n'ont pu être laissés en activité que pendant trois mois. Faut de coke, la marche de deux hauts fourneaux n'a pu être assurée qu'à allure réduite, cause qui a fait tomber la production de fonte à environ 51.500 tonnes, chiffre encore supérieur aux livraisons qui n'ont pu dépassé 45.500 tonnes. La production des houillères paraît avoir été réduite d'environ 100.000 tonnes, par rapport à l'exercice précédent. La production des fours à coke a subi une réduction correspondante à celle de la houille. L'achèvement de la batterie de fours à coke à récupération n'a pu être réalisé, faute à la fois de briques réfractaires, d'appareils métalliques et de main-d'œuvre expérimentée pour le montage des appareils. Les sept premiers mois de l'exercice ont été, comme l'exercice précédent, profondément affectés par la prolongation de la guerre. Cependant, malgré les difficultés de transport, l'instabilité de la main-d'œuvre, la hausse croissante de tous les produits, les résultats obtenus mensuellement permettaient d'entrevoir une année meilleure que la précédente. Mais, la baisse du rouble qui va s'accroissant réduit notablement la portée réelle de ces résultats. Dès les premières semaines qui ont suivi la Révolution, l'équilibre, déjà difficile à maintenir, a été brusquement rompu. La fixation des journées de travail à huit heures et les augmentations de salaires ont, du jour au lendemain, majoré de 70 à 80 % les dépenses de main-d'œuvre.

Commission générale pour la protection des intérêts français en Russie
(*Le Temps*, 24 mars 1918)

La commission générale pour la protection des intérêts français en Russie s'est réunie sous la présidence de M. de Verneuil.

Elle a procédé à la constitution de son bureau. Ont été désignés comme vice-présidents, pour représenter les divers groupes faisant partie de la commission : M. Gruner, de la Société des minerais de fer de Krivoï-Rog ; M. Bénac, de la Banque de Paris et des Pays-Bas ; M. David-Mennet, président de la chambre de commerce de Paris ; M. Lhomme, inspecteur général honoraire des finances.

La commission a désigné comme son secrétaire général M. des Closières, et comme secrétaire général adjoint M. Decoudu.

Société de Krivoï-Rog
A.G. du 10 déc. 1918

(L'Écho des mines et de la métallurgie, 12 janvier 1919, p. 21)

Aux dernières nouvelles — qui datent de près de quatre mois —, les installations aux mines de fer et à l'usine paraissent intacts dans leur ensemble et aussi bien entretenues que le permet une profonde désorganisation du personnel ouvrier. Il a été possible de maintenir partiellement en activité les houillères, mais dans des conditions onéreuses par suite de la faiblesse de la production, qui est tombée au huitième du tonnage normal d'avant-guerre. Cette production ne serait plus guère que de 300 tonnes, alors qu'en février dernier, elle était encore de 1.000 à 1.100 tonnes et elle atteignait normalement 2.000 tonnes.

On sait d'autre part que l'émission à jet continu de papier monnaie a entraîné un abaissement énorme de la valeur du rouble, et, par voie de conséquence, un relèvement sans limite du prix de la vie, et du chiffre des salaires. D'un autre côté, le gouvernement — acheteur de la majeure partie de la houille — a augmenté à son tour le prix d'achat, le portant à 180/200 kopecks le poud (qui valait avant-guerre de 12 à 14 kopecks).

Pourtant, une reprise de la vie industrielle serait possible si le service des chemins de fer reprenait quelque régularité et si la sécurité publique était assurée par des forces de police suffisante.

Société commerciale, industrielle et financière pour la Russie [Socifro]
(Le Journal des finances, 23 janvier 1920)

Une Société commerciale, industrielle et financière pour la Russie vient de se constituer à Paris, au capital de 25 millions de francs, dans le but de « faciliter et développer les relations commerciales, industrielles, économiques et financières entre la France et la Russie. Elle pourra notamment effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, agricoles, bancaires, immobilières, minières où de travaux publics, y compris toutes opérations de transport, commission, magasinage et assurances ; créer, développer, financer ou réorganiser toutes sociétés ou entreprises », etc., etc.

La Banque de Paris et des Pays-Bas* [BPPB], avec M. André Bénac ; la Société Générale*, avec M. André Homberg ; le Crédit mobilier*, avec M. de Lapisse ; le Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie* [CFAT], avec M. André Lebon ; la Banque de l'union parisienne*, avec M. Louis Lion ; la Banque russo-asiatique*, avec MM. Poutiloff [?] et Nicolas Raffalovitch ; les Messageries maritimes, avec M. Félix Roussel ; le Creusot, avec M. Armand de Saint-Sauveur ; la Banque française [BFCI*], avec M. A[lphonse] Furst, le baron Jacques de Gunzburg ; la Banque transatlantique*, la Banque industrielle de Chine*, l'Union minière et métallurgique de Russie, avec M. Claude Aulagnon ; Krivoï-Rog [représentée par Édouard Gruner] figurent parmi les fondateurs et les premiers administrateurs.

Compagnie de
MOKTA-ËL-HADID
(L'Écho des mines et de la métallurgie, 20 mai 1924)

La situation générale de la Russie n'a pas encore permis à la Société de Krivoï-Rog de reprendre son activité sur place. Les renseignements reçus confirment que les usines n'ont pas subi de dégâts importants, les mines de fer sont restées noyées, et la houillère est partiellement en activité.

Les gisements de fer de Krivoï-Rog, leur état présent, leur avenir
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 décembre 1924)

M. Ed. Gruner, président de la Société de l'industrie minérale et de la Société de Krivoï-Rog, vient de publier, sous ce titre, un historique des gisements de minerai de fer de Krivoï-Rog et des établissements métallurgiques du Sud de la Russie. Il le fait suivre de considérations sur l'état présent de ces installations, très affectées par le rude climat du Donetz et il termine par une note optimiste sur leur relèvement si le gouvernement soviétique rétablissait, sans trop attendre, l'ensemble des lois qui ont permis autrefois la mise en valeur si remarquable des richesses de la région.

Annuaire industriel, 1925 :

MINERAIS DE FER DE KRIVOÏ-ROG (Soc. an. des), 55, r. de Châteaudun, Paris, 9^e. T. Central 63-77. Ad. t. Minkrivoï-Paris. Adm. Prés. : Ed. Gruner ; Administrateurs : O[nésime] Beigbeder, Chabaud-la-Tour, Gruner Louis, Kone Ladislav, Kretchouneskoq Nicolas, de Nervo Léon, Provôt Georges, Salomon Charles, Stahovitch Michel, Priadkine J., Rogowski M. Adm. dir.-gén. Beigdeber O[nésime]. ; Ing. en chef : Gruner Louis. Exploitations à Krivoï-Rog (Gouv. de Kherson) ; à Orlovka (Gouv. d'Ekatérinoslav).
Exploitation des minerais de fer. (1-7736).

Compagnie de
MOKTA-EL-HADID
Assemblée générale du 28 avril 1925
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} juin 1925)

Nous ne vous parlerons pas de la Société de Krivoï-Rog dont la situation, comme celle de toutes les affaires russes, reste malheureusement sans aucun changement.

Nouvelle orientation de l'industrie minière en Russie
par M. T.
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 janvier 1927)

Il ne semble pas que les pourparlers engagés depuis la reprise des relations commerciales françaises avec l'U.R.S.S. entre, d'une part, les délégués des anciennes sociétés minières en Russie et, d'autre part, les représentants du gouvernement soviétique, aient fait de grands progrès depuis quelques années. Il est bon, toutefois, que les ouvertures de ce genre se continuent afin de montrer à l'U.R.S.S. qu'aucun des nombreux capitalistes de petite et moyenne importance qui avaient contribué à la mise en valeur de la Russie avant guerre, ne se désintéresse du sort des entreprises créées. La dissolution pure et simple de ces sociétés qui devait être la résultante d'une attitude intransigeante prolongée, comme le croyaient les nouveaux maîtres de ce pays, ne s'est pas produite. Toutes les anciennes sociétés minières continuent à exister en nom, elles ont un siège social, des réunions, des assemblées, elles ont formé entre elles un organisme de défense commun chargé de protéger les actionnaires et d'essayer de

conserver leurs droits tout en suivant l'évolution qui s'opère dans les républiques soviétiques.

Certaines sociétés comme Krivoï-Rog, parviennent à avoir une activité administrative non négligeable, en limitant leurs frais généraux au-dessous des intérêts provenant des modestes capitaux qui restent à leur disposition. Elles font des démarches directes auprès des ambassadeurs qui transmettent les dossiers au Comité des concessions à Moscou, mais, jusqu'à présent, les résultats ont été nettement négatifs.

Le gouvernement soviétique a organisé lui-même l'exploitation industrielle des mines et usines de la Russie et il entend la continuer. Nous nous efforçons actuellement d'obtenir une documentation précise sur cette importante question pour la publier au chapitre « Russie » de notre *Annuaire international des mines et de la métallurgie* 1927.

Pendant, le gouvernement soviétique n'est pas absolument opposé à l'idée de la mise en valeur des concessions par l'étranger ; plusieurs exemples le démontrent, dont le plus caractéristique en matière de mines est le contrat Harriman pour le manganèse du Caucase. Il apparaît toutefois que l'U.R.S.S. préfère concéder en bloc l'exploitation de tout un bassin à un seul fort groupement, plutôt que de multiplier les contrats avec des sociétés privées d'importance et de moyens forcément beaucoup plus réduits. À l'appui de cette hypothèse, nous citerons les pourparlers engagés avec un puissant groupe étranger, en vue d'obtenir la concession totale de l'exploitation des mines de fer du bassin de Krivoï-Rog.

Cette façon de procéder résulte des principes mêmes du gouvernement soviétique, qui considère comme lui appartenant tout ce qui était sur son territoire à l'avènement de la République, qui préfère, pour la simplicité même des relations ultérieures, un seul contrat à établir et faire respecter qu'une infinité d'accords ; mais qui ne veut pas, en dernier lieu, mécontenter les nations ayant repris contact avec l'U.R.S.S.

Partant de ces trois considérations, le Comité des concessions peut dire en toute indépendance : « Ce bassin nous appartient. Je le concède au groupe X..., moyennant telles conditions, parce que j'estime que les anciens propriétaires n'y ont plus aucun droit. Nous ne les connaissons donc plus, mais s'il vient à surgir des réclamations de ce côté, c'est à vous qu'elles seront transmises. » Le concessionnaire, sachant ce que cela veut dire, entame alors des négociations avec les anciens exploitants afin de les indemniser du préjudice causé sous la forme que les deux parties — nouveau concessionnaire et groupe des anciens exploitants — jugent la plus équitable et la plus conforme à leurs intérêts réciproques. C'est ce qui s'est passé au Caucase pour le contrat Harriman.

Le récent rapport de la Société des minerais de fer de Krivoï-Rog mentionne également les pourparlers relatifs à la concession totale du bassin de Krivoï-Rog, que nous signalons plus haut. Il s'exprime ainsi :

« Considérés comme les plus importants des exploitants de ce vaste district, nous avons été abordés et nous n'avons pas cru devoir, *a priori*, repousser les ouvertures, à condition que ces négociations ne sanctionnent pas une atteinte à nos droits de propriété ni à nos créances anciennes. »

Il est certain que cette nouvelle formule de remise en valeur des concessions minières n'est pas tout à fait conforme aux principes de droit généralement admis, mais la reprise de ces concessions par les propriétaires est contraire aux principes soviétiques. Si aucun pas n'est fait de part et d'autre pour tourner cette barrière infranchissable, la situation qui dure depuis dix ans n'a aucune chance de modification. Le nouveau système des concessions globales sauvegarde en partie les intérêts et les principes des uns et des autres, et de toute façon, c'est un progrès vers des temps meilleurs.

(La Cote de la Bourse et de la banque, 28 novembre 1928)

Les comptes de l'exercice 1927-28 des Minerais de fer de Krivoi-Rog qui seront présentés à l'assemblée du 14 décembre 1928, font ressortir une nouvelle perte de 351.263 fr., portant le déficit total à 5.939.340 francs. À l'actif, le solde des comptes des exploitations russes au 31 juillet 1927 reste à 52 millions 810.249 fr.
